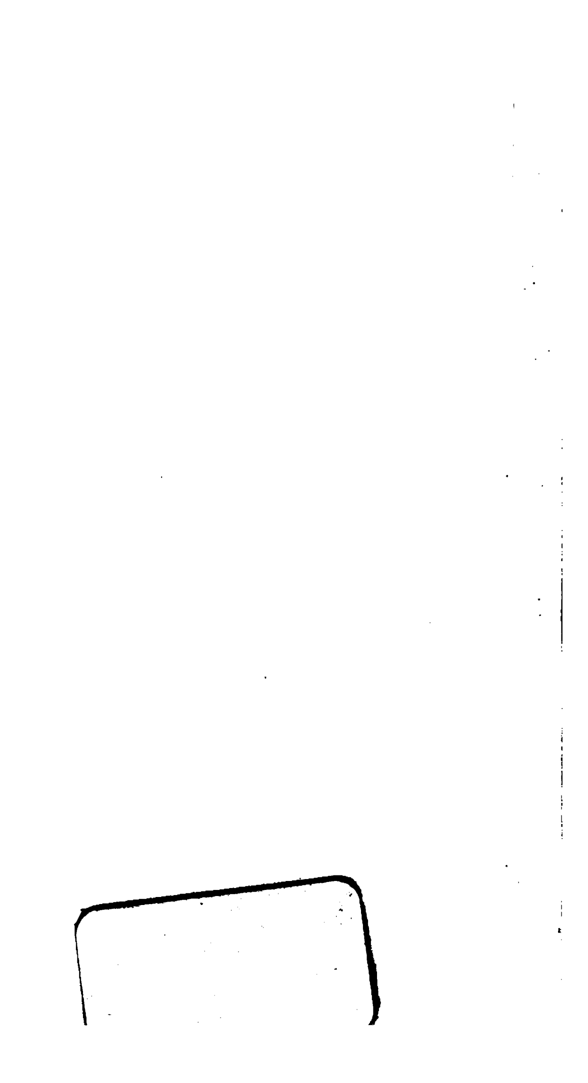


ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

TOME HUITIEME.

ESSAI

SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

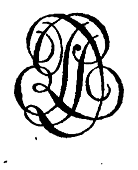
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À LOUIS XIII:

PAR VOLTAIRE.

TOME HUITIEME.

ÉDITION STÉRÉOTYPE,

D'après le procédé de Firmin DIDOT.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ET DE LA FONDERIE STÉRÉOTYPES DE PIERRE DIDOT L'AÎNÉ, ET DE FIRMIN DIDOT.

AN XIII. (1805.)

ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs et de la mort de Charles I.

L'ANGLETERRE, l'Ecosse et l'Irlande, étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France : mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait ; et les partis qui divisaient le royaume de Charles I étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'état, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le desir vague dans les évêques d'écraser le parti calviniste puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, et enfin le plan suivi et caché de ceux qu'on appelait *indépen-*

dants, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

(1641) Au milieu de tous ces troubles les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipiterent dans une entreprise horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la Saint-Barthelemi. Ils comploterent d'assassiner tous les protestants de leur isle; et en effet ils en égorgerent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas, dans l'histoire des crimes, la même célébrité que la Saint-Barthelemi; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette derniere conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre pour cause de religion se faisait dans une isle alors peu connue des autres nations; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une Catherine de Médicis, un roi de France, un duc de Guise; les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoiqu'aussi nombreuses. La scene ne fut pas moins souillée de sang; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthelemi, et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre: car dans les batailles on ne détruit que l'espece mâle, toujours plus nombreuse que la

femelle ; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi Charles I était en Ecosse, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes ; et Charles, qui demandait du secours contre eux à l'Ecosse et à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu il voulait punir. Le parlement d'Ecosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parceque l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Ecosse. Il retourne donc à Londres : la chambre basse, croyant, ou feignant de croire, qu'il a part en effet à la rebellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette isle, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie « qu'il faut désormais qu'il n'ait « pour conseil que ceux que le parlement lui nommera ; et en cas de refus elle le menace de prendre « des mesures ». Trois membres de la chambre allerent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. Olivier Cromwell était déja dans ce temps-là admis dans la chambre basse ; et il dit que, « si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il « avait de bien, et se retirerait de l'Angleterre. »

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de

la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

(1641) Charles n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse, assidus auprès de sa personne ; il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres : eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déja le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions ; il criait à la porte de la chambre des pairs, *Point d'évêques, point d'évêques.* Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, et protesterent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la tour ; et bientôt après les autres évêques se retirerent du parlement.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord Digby, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre : il alla lui-même dans la chambre des communes pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, et qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses privileges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville lui demander du secours : le conseil de la ville ne lui répond que par des

plaintes contre lui-même. Il se retire à Vindsor; et là, ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse « qu'il « se désiste de ses procédures contre ses membres, « et qu'il prendra autant de soin des privileges du « parlement que de sa propre vie ». Sa violence l'avait rendu odieux, et le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'état. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes;* c'est l'ancien droit des barons et des seigneurs de fief; les communes sont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les sentiments de la nation, et soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie les rebelles d'Irlande triomphent, et teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du nom du roi, et surtout de celui de la reine sa femme, parcequ'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume, bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendants du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi, au sujet des milices sans le consentement du roi: le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre: sa femme, Henriette de

France, fille de Henri IV, qui avait presque toutes les qualités du roi son pere, l'activité et l'intrépidité, l'insinuation, et même la galanterie, secourut en héroine un époux à qui d'ailleurs elle était infidele. Elle vend ses meubles et ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse Marie, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du nord, elle cherche partout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de Richelieu, son ennemi, et le roi son frere, étaient mourants.

La guere civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier Hotham, dans Hull, petite ville maritime de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes et des munitions: le roi s'y transporte, et veut y entrer; Hotham fait fermer les portes; et conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l'Angleterre; les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui: il fait venir de Londres le grand sceau du royaume sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de lois; mais les lois que le parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin,

avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présents de l'université d'Oxford qui lui donna toute son argenterie, et avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. Charles protesta d'abord en présence de la sienne, « qu'il maintiendrait les lois du royaume, et les privileges « mêmes du parlement armé contre lui, et qu'il « vivrait et mourrait dans la véritable religion protestante ». C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple.

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince Robert, frere de l'infortuné Frédéric, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

(1642) Les combats de Vorcester et d'Edgehill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur-le-champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de Henri IV.

Les parlementaires ne furent point découragés ; ils sentaient leurs ressources : tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahison les sujets qui voulaient rendre au roi des villes ; et le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers : cela seul peut justifier aux yeux de la postérité celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait selon eux profiter d'un premier succès, et n'employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

(1643) Charles et le prince Robert, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, leverent enfin le masque : ils s'unirent solennellement avec l'Ecosse, et signerent (1648) le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagerent à détruire l'épiscopat. Il était visible par ce convenant que l'Ecosse et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'esprit du calvinisme : il tenta long-temps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande : mais en France et en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'An-

gleterre et l'Ecosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion sous Louis XIII étaient toutes récentes, et l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché durant tant de siecles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi Jacques I dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin : on croyait par-là servir la religion, et outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur Rodolphe avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes ; le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable et heureuse qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où

l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches ; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste : mais les presbytériens se conduisirent en insensés ; leurs habillements, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur : les mêmes hommes, dont les enfants se seraient moqués, imprimaient la terreur en se baignant dans le sang ; et ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, et les plus redoutables.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Écosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner ; ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé : ceux qui en changeaient pour des mécontentements particuliers, changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendants étaient les seuls qui cachassent leurs desseins ; premièrement, parcequ'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes ; en second lieu, parcequ'ils avaient

des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, et que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéri, Guillaume Laud, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha était de s'être servi de quelques cérémonies de l'église romaine en consacrant une église de Londres : la sentence porta qu'il serait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grace en lui coupant la tête.

Charles, voyant les parlements d'Angleterre et d'Ecosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une treve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises qui servaient dans cette isle : cette politique lui réussit. Il eut à son service non seulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'Irlandais qui vinrent grossir son armée : alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le lord Fairfax, l'un des généraux parlementaires (1644); et il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince

Robert, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, et son armée est dissipée par Manchester et Fairfax. Charles se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé : la reine fuit en France. Le danger du roi excite à la vérité ses amis à faire de nouveaux efforts : le siege d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas : le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux Essex, Manchester et Waller, attaquerent Charles à Newbury, sur le chemin d'Oxford : Cromwell était colonel dans leur armée ; il s'était déja fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury (1644), le corps que Manchester commandait ayant plié, et Manchester lui-même étant entraîné dans la fuite, Cromwell courut à lui, tout blessé, et lui dit : « Vous vous trompez, mylord, ce « n'est pas de ce côté que sont les ennemis » ; qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à Cromwell le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que Cromwell, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouies fit éclater alors une étrange nouveauté qui développa le caractere de Cromwell, et qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chûte du parlement, et de l'épiscopat, du meurtre du roi, et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendants*

commençait à faire quelque bruit : les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti ; ils ressemblaient aux quakers en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'évangile que celle de leurs propres lumieres : ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulents que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes ; mais ils allaient à cette égalité par la violence. Olivier Cromwell les regarda comme des instruments propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. Cromwell fit proposer à la chambre des communes par quelques indépendants de réformer l'armée, et de s'engager eux et les pairs à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres ; trois pairs étaient généraux des armées parlementaires ; la plupart des colonels et des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espece, étaient de la chambre des communes : pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissants à sacrifier leurs dignités et leurs revenus ? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes sur-tout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple : on appela cet acte l'*acte du renoncement à soi-même*. Les pairs hésiterent ; mais la chambre des communes les entraîna : les lords Essex, Damby,

cencier l'autre. On peut bien croire que Cromwell ne le souffrit pas : c'était là le moment de la crise : il forma un conseil d'officiers, et un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnerent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby : des soldats du conseil des agitateurs allerent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité l'armée marcha vers Londres. Cromwell, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant : ces membres n'oserent plus dès ce moment rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, sur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices : on entoure à la hâte Londres de retranchements ; mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, et se tut. Le parlement remit la tour au général Fairfax (1647), remercia l'armée d'avoir désobéi, et lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendants avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. Cromwell d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui ; les Ecossais lui proposaient de l'enlever. Charles, craignant également tous les partis,

trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt, et de passer dans l'isle de Vight, où il crut trouver un asile, et où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif et prisonnier, le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendants saisit tout-à-coup plusieurs soldats de l'armée: ils se nommerent les *applanisseurs;* nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'état, ni dans l'église. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes; ils imitaient leurs officiers, et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres: leur nombre était considérable. Cromwell voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient il marche à eux, à la tête de son régiment des *Freres rouges,* avec lesquels il avait toujours été victorieux; leur demande, *au nom de Dieu*, ce qu'ils veulent, et les charge avec tant d'impétuosité qu'ils résisterent à peine: il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement, et dans Londres. Le chevalier Fairfax était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui: le roi, prisonnier dans l'isle de Vight, ne cessait de faire des proposi-

tions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, et comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis Jacques II, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-James, se sauva plus heureusement de sa prison que son pere ne s'était sauvé de Hamptoncourt : il se retira en Hollande ; et quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frere, et lui, monterent sur cette flotte pour aller au secours de leur pere ; et ce secours hâta sa perte.

Les Ecossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur ; plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. Cromwell marche à eux à grandes journées avec une partie de l'armée ; il les défait entièrement à Preston (1648), et prend prisonnier le duc Hamilton, général des Ecossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général Fairfax ; et ce général fit exécuter à ses yeux comme des traîtres plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

Pendant que Fairfax et Cromwell achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus Cromwell et les indépendants qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on

mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfants de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien : Cromwell se fait présenter des requêtes par tous les régiments de son armée pour qu'on fasse le procès au roi ; le général Fairfax, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour Cromwell, fait transférer le monarque prisonnier de l'isle de Vight au château de Hulst, et de la à Vindsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mene l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler : elle trouve des soldats à la porte qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes ; on ne laisse entrer que les indépendants et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditieuse : ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois, esclaves de l'armée ; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient ; la ville était asservie à l'armée, et ce même conseil de ville, qui naguere avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fit son procès.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice

nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwell, d'Ireton, gendre de Cromwell, de Waller, et de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs, qui s'assemblaient encore dans la chambre haute, seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale : aucun d'eux n'y voulut consentir; leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentants du peuple avaient l'autorité légitime. C'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres états quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires; et c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit; elle était composée d'indépendants qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les mémoires de Ludlow, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même Ludlow, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette cata-

strophe : il développe tout l'esprit du temps en citant ce passage de l'ancien testament : « Le pays ne « peut être purifié de sang que par le sang de celui « qui l'a répandu. »

(1648) Enfin Fairfax, Cromwell, les indépendants, les presbytériens, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. Cromwell ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi : il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions ; il espérait avec grande raison, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés ; et ces degrés amenerent nécessairement l'élévation de Cromwell, qui ne la dut qu'à sa valeur et à la fortune.

Charles I, roi d'Ecosse, d'Angleterre, et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Vittehall (1649) : son corps fut transporté à la chapelle de Vindsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice ; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecosse, Marie Stuart, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr son propre roi sur un échafaud avec l'appareil de la justice : il faut re-

monter jusqu'à trois cents ans avant notre ere pour trouver dans la personne d'Agis, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe.

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

Après le meurtre de Charles I la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre : elle abolit la chambre haute, où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots, « Le parlement de la « république d'Angleterre ». On avait déja abattu la statue du roi élevée dans la bourse de Londres, et on avait mis en sa place cette inscription, « Charles, « le dernier roi, et le premier tyran. »

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre après avoir violé celles des nations ; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc Hamilton, Ecossais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Ecossais à reconnaître pour

leur roi Charles II ; mais en même temps l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs, qu'ils bornerent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. Cromwell alors se fit nommer gouverneur d'Irlande (1649): il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant Charles II était rappelé en Ecosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son pere. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que Henri IV, son grand-pere, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; Charles la voulait pleine et entiere. L'exemple de son pere n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Ecosse était déja une guerre civile. Le marquis de Montross, homme célebre dans ces temps-là par son attachement à la famille royale et par sa valeur, avait amené d'Allemagne et du Danemarck quelques soldats dans le nord d'Ecosse ; et suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête. Il fut défait, pris, et condamné par le parlement d'Ecosse à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, et ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres

pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe comme des monuments de sa fidélité pour son roi; il mit même cette pensée en assez beaux vers en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres, et l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant et en prononçant sa damnation.

(1650) Charles II, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui, et entra dans Edimbourg par la porte où les membres de Montross étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'isle il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouie de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattants et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais on employait avec une économie sévere les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques et des chapitres, qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait

une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que Charles I s'était arrogé, et qui avait été la premiere cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par Cromwell, qui alors était en Irlande avec son gendre Ireton; mais il était dirigé par la faction des indépendants, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Ecosse, et d'y faire servir Cromwell sous le général Fairfax. Cromwell reçut ordre de quitter l'Irlande, qu'il avait presque soumise. Le général Fairfax ne voulut point marcher contre l'Ecosse: il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses freres, qui n'attaquaient point l'Angleterre: quelques représentations qu'on lui fit il demeura inflexible, et se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

C'est là l'époque de la grande fortune de Cromwell. Il est nommé général à la place de Fairfax. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecossais à Dombar, et se rend maître de la ville d'Edimbourg. De là il suit Charles II, qui s'était avancé jusqu'à Vorcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. Cromwell l'atta-

qua sur les bords de la Saverne, et remporta presque sans résistance la victoire la plus complete qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, et vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, là premiere fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les chrétiens depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse entiere. Cromwell poursuit le roi par-tout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guere inventé d'aventures plus singulieres, ni des dangers plus pressants, ni des extrémités plus cruelles que tout ce que Charles II essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son pere. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue et de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de Cromwell, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour et une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siecle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pole austral, et ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince, errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit-neveu, Charles Edouard, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et encore plus inouies. On ne peut trop remettre ces

terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville, précédé du maire, allerent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin dès qu'il fut dans la ville fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Ecosse (1651). Le stathouder, Guillaume II, gendre de Charles I, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme Charles en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau; et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecosse, et de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe : mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais

à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de Cromwell, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu-à-peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré ; ce fut alors qu'il développa tout son caractere : « Je suis, dit-il au major-général Vernon, poussé « à un dénouement qui me fait dresser les cheveux « à la tête ». Il se rendit au parlement (1653), suivi d'officiers et de soldats choisis, qui s'emparerent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : « Je crois, dit-« il, que ce parlement est assez mûr pour être dis-« sous ». Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : « Le « Seigneur, dit-il, n'a plus besoin de vous ; il a choisi « d'autres instruments pour accomplir son ouvrage ». Après ce discours fanatique il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mene une vie scandaleuse ; que l'évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur-le-champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre : « Qu'on « emporte la masse du parlement, dit-il ; qu'on nous « délasse de cette marotte ». Son major-général, Harrisson, va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence. « Vous m'avez forcé, s'é-« cria Cromwell, à en user ainsi ; car j'ai prié le « Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir « que de commettre une telle action ». Ayant dit ces

paroles il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma les portes lui-même, et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. Cromwell assembla le conseil des officiers : ce furent eux qui changerent véritablement la constitution de l'état ; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre où le sort a donné la loi au faible. Cromwell fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les atteliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir, nommé Barebone ; c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebones* (1). Cromwell, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse, et l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarerent alors Cromwell protecteur des trois royaumes (1653). On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. Cromwell fut installé à Vittehall, dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, et la

(1) Cela signifie *os décharnés.*

ville de Londres l'invita à un festin avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi sous un autre nom, par sa valeur, secondée de son hypocrisie.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait passé quarante sans aucun emploi ni civil ni militaire. A peine était-il connu, en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de Charles I et de Charles II, il monta en effet sur leur trône, et régna, sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers; à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cent mille livres sterling; il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demanderent la paix, et il en dicta les conditions, qui furent qu'on lui paierait trois cent mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis Jacques II, dont Cromwell avait détrôné le pere.

Toutes les nations courtiserent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre

l'Espagne, et lui livra la ville de Dunkerque (1). Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlements ; mais il s'en rendait le maître, et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlements qu'il convoquait ; tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlements à lui offrir le titre de roi (1656), afin de le refuser et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général Ludlow, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils, Henri Cromwell, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austeres ; il étoit sobre, tempérant, économe, sans être avide du bien d'autrui, laborieux et exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître : il avait des chapelains de tous les partis ; enthousiaste avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus ; ne donnant sa confiance

(1) Voyez le Siecle de Louis XIV.

qu'aux indépendants, qui ne pouvaient subsister que par lui, et se moquant d'eux quelquefois avec les *théistes*. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guere servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants.

Il y avait peu de ces philosophes, et il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang, et maintenue par la force et par l'artifice.

La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans (1658). Il mourut d'une fievre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé Richard Cromwell son successeur. A peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé Herry, dit aux assistants: « Ne vous alarmez pas: s'il a protégé le peuple de Dieu tant qu'il a été parmi nous, « il le protégera bien davantage à présent qu'il est « monté au ciel, où il sera assis à la droite de Jésus-« Christ ». Le fanatisme était si puissant, et Cromwell si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, Richard Cromwell fut proclamé paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour

aucun roi d'Angleterre : on choisit pour modele les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne, Philippe II. Il est à remarquer qu'on avait représenté Philippe II en purgatoire, pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumiere, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du soleil. Tout cela fut pratiqué pour Olivier Cromwell; on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête, et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre embaumé, que Charles II fit exhumer depuis et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre sous Charles II.

Le second protecteur, Richard Cromwell, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune : son sceptre n'était point soutenu par l'épée; et n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'Olivier, il ne sut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l'Angleterre. Le conseil guerrier d'Olivier Cromwell brava d'abord Richard. Ce nouveau protecteur pré-

tendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, et dont l'autre, formée de députés anglais, écossais, et irlandais, représentait les trois royaumes : mais les chefs de l'armée le forcerent de dissoudre ce parlement; ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement, qui avait fait couper la tête à Charles I, et qu'ensuite Olivier Cromwell avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l'armée: on ne voulait point de roi, mais on ne voulait point non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion,* semblait idolâtre de la liberté; et, malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteurs, d'évêques, et de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple. (1659) Les officiers demanderent à la fois au parlement établi par eux que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, et que Richard Cromwell fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, et huit mille pour sa mere; mais le parlement ne donna à Richard Cromwell que deux mille livres une fois payées, et lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois. Il obéit sans murmure, et vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. Charles II paraissait abandonné de tout le monde, aussi-bien que Richard Cromwell; et on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la république anglaise subsisterait. Le célebre Monck,

officier général sous Cromwell, fut celui qui rétablit le trône. Il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays : le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de Monck, restée en Ecosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion ; l'autre partie, qui suivait Monck en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, et voulait en être le maître : il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck, ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; et au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations, qu'il augmenta l'anarchie, et mit la nation au point de desirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. Lambert, un des généraux de Cromwell, et des plus ardents républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de Cromwell, et fut battu et pris par celles de Monck. On assembla un nouveau parlement : les pairs, si long-temps oisifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute ; les deux chambres reconnurent Charles II pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

(1660) Charles II, rappelé ainsi en Angleterre sans y avoir contribué que de son consentement et sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de

Bréda où il était retiré : il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre ; il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'Olivier Cromwell, d'Ireton, son gendre, d'un nommé Bradshaw, président de la chambre qui avait jugé Charles I ; on les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de Charles I qui vivaient encore il n'y en eut que dix qu'on exécuta : aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant ; tous remercierent Dieu « de « mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble « des causes ». Non seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendants, mais de la secte des anabaptistes, qui attendaient fermement le second avènement de Jésus-Christ, et la cinquieme monarchie.

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre : le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaisirs et la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si long-temps. Charles II introduisit la galanterie et ses fêtes dans le palais de Vittehall, souillé du sang de son pere. Les indépendants ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule ; ces sectes sombres et séveres, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi faisait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu

de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de Shaftesburi, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement, dans ses *caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste:* une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte; la plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, et d'avoir secoué le joug de la foi: il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité; mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme: il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes dans le principe commun à tous les siecles et à tous les pays, dans l'adoration d'un seul Dieu; ils different des autres hommes en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, et découvrant rarement leur sentiment: ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde, qu'elle était celle du peuple hébreu avant que Moïse lui donnât un culte particulier; ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, cha-

cun adorant Dieu en particulier, et ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques : du moins il n'y a eu jusqu'ici qu'un très petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés ; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

La société royale de Londres déja formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits : les belles-lettres renaquirent et se perfectionnerent de jour en jour. On n'avait guere connu du temps de Cromwell d'autre science et d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'ancien et du nouveau testaments aux dissentions publiques et aux révolutions les plus atroces : on s'appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier Bacon avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les Archimede n'auraient pu même deviner. Un grand homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers ; et tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouverent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siecles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumiere. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans : c'est là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reste ; et les effets de l'ambition, du fanatisme, et des passions, s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation

acquit sous le regne de Charles II une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable et brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles elle l'asservit aux intérêts de Louis XIV; et le gouvernement anglais, vendu long-temps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur Cromwell rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Ecosse rétablis s'empresserent d'accorder au roi dans chacun de ces deux royaumes tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espece de réparation du meurtre de son pere. Le parlement d'Angleterre sur-tout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cent mille livres sterling pour lui et pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais Elisabeth n'en avait eu tant. Cependant Charles II, prodigue, fut toujours indigent : la nation ne lui pardonna pas de vendre, pour moins de deux cent quarante mille livres sterling, Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple; et elle fut honteuse, puisque l'amiral Ruyter entra jusque dans le port de Chatam, et y brûla les vaisseaux anglais.

Des accidents funestes se mêlerent à ces désastres (1660) : une peste ravagea Londres au commencement de ce regne, et la ville presque entiere fut

détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion et au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle, plus réguliere, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon, et l'ardeur des citoyens, suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie et de l'Egypte construites avec tant de célérité.

Ni ces accidents, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne déroberent rien aux plaisirs et à la gaieté que Charles II avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français, et sur-tout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Malgré tant de changements dans les esprits, ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'Yorck son frere. On vit enfin au milieu des plaisirs la confusion, la division, la haine des partis et des sectes, désoler encore les trois royaumes : il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de Cromwell; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était point encore

accoutumée, funesterent (1) quelque temps le regne de Charles II. Il semblait, par son caractere doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient; cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique Charles fût très philosophe.

Il n'avait point d'enfant; et son frere, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncerent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres : ils affirmerent par serment que les papistes devaient tuer le roi, et donner la couronne à son frere; que le pape Clément X, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite Oliva, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'Yorck, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner Charles II; que le jésuite la Chaise, confesseur de Louis XIV, avait envoyé dix mille louis

(1) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

d'or à Londres pour commencer les opérations ; que le jésuite Comiers avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms et les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes ; et, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions, et nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, et dès-lors tous ces mensonges parurent vrais : les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'état en Angleterre un nommé Coleman, attaché au duc d'Yorck : on saisit les papiers de ce Coleman ; on trouva des lettres de lui au P. la Chaise, conçues en ces termes :

« Nous poursuivons une grande entreprise ; il « s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être de « détruire à jamais l'hérésie : nous avons un prince « zélé, etc.... Il faut envoyer beaucoup d'argent au

« roi : l'argent est-la logique qui persuade tout à « notre cour. »

Il est évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le dessus ; qu'il attendait beaucoup du duc d'Yorck ; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent ; qu'enfin les jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre : tout le reste était manifestement faux ; les contradictions des délateurs étaient si grossieres, qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de Coleman, et l'assassinat d'un de ses juges firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud ; cinq jésuites furent pendus et écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les regles ; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines et d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguer trois royaumes. Le zele contre le papisme fut porté si loin, que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'Yorck, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la sentence de la chambre des communes.

L'Angleterre, ainsi que tout le nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-unies, et les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme

une idolâtrie; mais cette flétrissure n'avait encore passé nulle part en loi de l'état. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain! Les premiers chrétiens accuserent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il n'adorait certainement pas : le christianisme subsista trois cents ans sans images; douze empereurs chrétiens traiterent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints; ce culte fut reçu ensuite dans l'occident et dans l'orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe : enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des païens par les lois d'une nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme; les accusations, les supplices, continuerent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord Stafford, vieillard zélé pour l'état, attaché au roi, mais retiré des affaires, et achevant sa carriere honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste et ne l'etait pas. Les délateurs l'accuserent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi: l'accusateur ne lui avait jamais parlé, et cependant il fut tué. L'innocence du lord Stafford parut en vain dans tout son jour; il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grace: faiblesse infâme dont son pere avait été coupable, et qui perdit son pere. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable

que celle d'un roi. Il y a mille moyens d'appaiser un prince; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés: chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parceque personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes et les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scene, les presbytériens d'Ecosse en donnaient une non moins absurde, et plus abominable. Ils assassinerent l'archevêque de Saint-André, primat d'Ecosse; car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevèque de Saint-André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblerent le peuple après cette belle action, et la comparerent hautement dans leurs sermons à celles de Jahel, d'Aod, et de Judith, auxquelles elle ressemblait en effet: ils menerent leurs auditeurs, au sortir du sermon, tambour battant, à Glasgow, dont ils s'emparerent; ils jurerent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'église anglicane; de ne reconnaître jamais son frere pour roi; de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

(1679) Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de Montmouth, son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marcherent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandes par des ministres du saint évangile: cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur;* il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre, et

qui se fit soutenir les mains, comme Moïse, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canons ; on fit douze cents prisonniers : le duc de Montmouth les traita avec humanité ; il ne fit pendre que deux prêtres, et donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de Dieu : neuf cents firent le serment ; trois cents jurerent qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papistes. On les transporta en Amérique ; et leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne de leur martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Ecosse, en Irlande ; mais enfin le roi appaisa tout, moins par sa prudence peut-être, que par son caractere aimable dont la douceur et les graces prévalurent, et changerent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secretes les suffrages des membres du parlement ; du moins dans un pays où il n'y a presque rien de secret, cette méthode n'avait jamais été publique ; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti qui abrege les difficultés, et qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit an-

nées: on leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant Charles II voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné et fait mourir son pere, voulait déshériter son frere de son vivant, et craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, et régna sans en assembler désormais.

(1681) Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne se choquerent plus: le roi fut réduit à vivre avec économie de son revenu, et d'une pension de cent mille livres sterling que lui faisait Louis XIV. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des Torys qui embrassaient une soumission entiere aux rois; et celui des Wighs qui soutenaient les droits des peuples, et qui limitaient ceux du pouvoir souverain: ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'Elisabeth, à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi fut occupé d'établissements maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus pai-

sibles. Le sang de Charles I était encore fumant quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit, en 1650, le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au seul Cromwell, et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parceque cet acte, très préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre et les sept Provinces; et que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre, dont Cromwell était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force: l'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau.

Il y eut dès le temps de la reine Elisabeth une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande; et on en forma encore une nouvelle du temps du roi Guillaume. Depuis 1597 jusqu'en 1612 les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines; mais depuis Élisabeth ils manufacturerent les plus beaux draps de l'Europe: l'agriculture, long-temps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été sur-tout encouragée, lorsqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenses à l'exportation des grains: le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre bois-

seaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de Charles II; elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de Louis XIV ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi, en 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres aux dépens du public pendant une année entiere.

Cette application au commerce dans une nation guerriere l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France: elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'état aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de

France, dans lequel l'état, sous le nom du roi, doit à-peu-près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, et surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, et le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siecle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc.

Autant la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizieme et au commencement du dix-septieme siecle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie, autant les peuples d'Italie commencerent en général à jouir du repos, et cultiverent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolution; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape Paul IV, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à Philippe II par les armes de Henri II, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, moyennant

vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, et sur-tout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au saint-siege ; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni Paul IV, ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à Philippe II, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissants monarques de la chrétienté. L'entreprise de Paul IV ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'Albe, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife en faisant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent, qui appartenaient au saint-siege, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'Albe se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous Charles-Quint, et du temps des Othon, et d'Arnoud, et de tant d'autres ; mais il alla au bout de quelques mois baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

(1560) Ce fut un spectacle affreux, après la mort de Paul IV, que la condamnation de ses deux neveux, le prince de Palliano, et le cardinal Caraffa : le sacré college vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de Pie IV, mourir par la corde, comme était mort le cardinal Poli, sous Léon X. Mais une action de cruauté ne fit pas un

régne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le pape vendit les charges du palais ; abus qui augmenta dans la suite.

Le concile de Trente fut terminé sous Pie IV d'une maniere paisible (1563) (1). Il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de la foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestants qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques qui adoptaient quelques regles de discipline différentes de celles du concile.

La France sur-tout conserva ce qu'on appelle les libertés de son église, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs états avec le plus grand respect et les plus grandes modifications, mais secretes et sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demanderent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. Pie IV accorda la communion sous les

---

(1) La relation des disputes et des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII, tome VII.

deux especes, par des brefs, à l'empereur Maximilien II et à l'archevêque de Maïence; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'Histoire des Papes en donne pour raison que Pie IV, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre: « de là « vient, ajoute l'auteur, que ce pape, qui violait les « lois divines et humaines, faisait le scrupuleux « sur le célibat ». Il est très faux que Pie IV violât les lois divines et humaines; et il est très évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal, depuis si long-temps établie dans l'occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particuliere à l'Allemagne subsisterent. Les questions préjudiciables à la puissance séculiere ne réveillerent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome et les cours catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous Paul V a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors assez; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestants. Malheur seulement aux princes faibles quand ils avaient en tête un prince puissant comme Philippe, qui était le maître au conclave!

Il manqua à l'Italie la police générale: ce fut là son véritable fléau. Elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la

paix, comme la Grece l'avait été dans les temps sauvages. Des frontieres du Milanès au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits, courant sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'état du saint-siege jusqu'au regne de Sixte-Quint; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat: l'usage du stylet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passants sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe: s'il n'était pas le plus puissant, on n'entendait plus parler de ces guerres étrangeres qui l'avaient désolée depuis le regne du roi de France, Charles VIII, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville; on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat; la religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité; et Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses de fausses tra-

ditions, des miracles supposés, subsistaient encore, les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome parceque les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'Esculape, parceque mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de Neptune, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui sont à jour nommé dans cette ville, quand le sang de saint Janvier, de saint Jean-Baptiste, et de saint Étienne, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes: ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage Addisson dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trick*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité, et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que

quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révere.

A Pie IV succéda ce dominicain Ghisleri, Pie V, si haï dans Rome même pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministere de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle *In cœnâ Domini*, émanée sous Paul III, et publiée par Pie V, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux évènements de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanès, vivaient dans le scandale : saint Charles Borromée, archevêque de Milan, voulut les réformer ; quatre d'entre eux conspirerent contre sa vie ; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais pendant qu'il faisait sa priere (1571). Ce saint homme, qui ne fut que légèrement blessé, demanda au pape la grace des coupables ; mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi Charles IX contre les huguenots de son royaume : elles se trouverent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de Pie V, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de

la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, Buoncompagno, successeur de Pie V, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom; et en cela il imita Jules César. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année, montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires, et une année de trois cents quatre jours; ensuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remedes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis Numa Pompilius, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, Jules César, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put; il se servit de Sosigenes, mathématicien, Grec d'Alexandrie. Alexandre avait transporté dans cette ville les sciences et le commerce; c'était la plus célebre école de mathématiques, et c'était là que les Egyptiens, et même les Hébreux avaient enfin puisé quelques connaissances réelles.

Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre; mais les Grecs leur enseignerent tous les beaux arts, ou plutôt les exercerent chez eux sans pouvoir former d'éleves égyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grece.

Les pontifes chrétiens réglerent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parceque c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de César, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie: ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les peres réglerent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de Jules César, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmenterent dans la suite des siecles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien Méton; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel: il ne s'en manque qu'une heure et demie; méprise insensible dans un siecle, et considérable après plusieurs siecles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps au siecle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été dé-

couverte que de nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'acheve en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomenes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas du temps de Grégoire XIII de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. Grégoire fit consulter tous les célebres astronomes de l'Europe. Un médecin, nommé Lilio, né à Rome, eut l'honneur de fournir la maniere la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siecles à venir par une précaution aisée. Ce Lilio a été depuis ignoré; et le calendrier porte le nom du pape Grégoire, ainsi que le nom de Sosigenes fut couvert par celui de César. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs; la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire: il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois; et enfin, sur un édit de Henri III, enregistré au parlement de Paris (1582), on s'accoutuma à

compter comme il le fallait; mais l'empereur Maximilien II ne put persuader à la diete d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestants de toutes les communions s'obstinerent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité, qu'il aurait fallu recevoir des Turcs s'ils l'avaient proposée.

(1575) Les derniers jours du pontificat de Grégoire XIII furent célebres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyerent chacun un de leurs proches parents saluer le roi d'Espagne, Philippe II, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, et le pape, comme pere de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La premiere, du roi de Bungo, était écrite: « A l'adorable qui tient sur « terre la place du roi du ciel »; elle finit par ces mots: « Je m'adresse avec crainte et respect à votre « sainteté, que j'adore et dont je baise les pieds très « saints ». Les deux autres disent à-peu-près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces; et le saint-siege voyait déja le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très heureux sous le gou-

vernement de Grégoire XIII, si la tranquillité publique de ses états n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'état en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques uns de ses prédécesseurs.

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

Le regne de Sixte-Quint a plus de célébrité que celui de Grégoire XIII et de Pie V, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractere d'un homme et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation: cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. Pie V n'était guere d'une famille plus relevée; Adrien VI fut le fils d'un artisan; Nicolas V était né dans l'obscurité; le

pere du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisieme cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors : c'était le métier du pere d'Urbain IV. Adrien IV, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'église est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premieres difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux, qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques, qui n'apprennent rien : le cordelier qui a écrit la vie de Sixte-Quint commence par dire « qu'il a l'honneur « de parler du plus haut, du meilleur, du plus « grand des pontifes, des princes, et des sages, du « glorieux et de l'immortel Sixte ». Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de Sixte-Quint et de son regne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine; domter tout d'un coup la fougue de son caractere dès qu'il est cardinal; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et sur-tout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui

compteraient régner sous son nom; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône; mettre dans son pontificat une sévérité inouie, et de la grandeur dans toutes ses entreprises; embellir Rome, et laisser le trésor pontifical très riche; licencier d'abord les soldats, les gardes mêmes de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractere: c'est là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de Henri et d'Elisabeth. Les autres souverains risquaient alors leur trône quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis: il n'en était pas ainsi des souverains de Rome, qui, réunissant le sacerdoce et l'empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant et en poliçant Rome, comme Henri IV embellissait et poliçait Paris; mais ce fut là le moindre mérite de Henri, et c'était le premier de Sixte. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France: il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux; et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Du temps des Césars romains quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome l'espace de plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cin-

quante fontaines jaillissantes, et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles sur lesquelles on représentait des batailles navales; cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons; on voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques; quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine Mazia, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte Fontana qui les rétablit est encore célèbre à Rome; celui des artistes qui les taillerent, qui les transporterent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du Vatican, les cordes employées à cet usage se trouverent trop longues, et que malgré la défense, sous peine de mort, de parler pendant cette operation, un homme

du peuple s'écria, « Mouillez les cordes ». Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athenes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles, assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au dehors. Le Bruneleschi, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzieme siecle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. Michel-Ange Buonaroti, peintre, sculpteur, et architecte, également célebre dans ces trois genres, donna, dès le temps de Jules II, le dessein des deux dômes de Saint-Pierre; et Sixte-Quint fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliotheque, commencée par Nicolas V, fut tellement augmentée alors, que Sixte-Quint peut passer pour en être le vrai fondateur : le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avoit point alors dans l'Europe de bibliotheque ni si ample, ni si curieuse; mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point; et si l'archi-

tecture de la bibliotheque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Le malheur de Sixte-Quint et de ses états fut que toutes ces grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que Henri IV soulagea le sien. L'un et l'autre à leur mort laisserent à-peu-près la même somme en argent comptant; car quoique Henri IV eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la Bastille; et les cinq millions d'écus d'or que Sixte mit dans le château Saint-Ange revenaient à-peu-près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation dans un état presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitants. Sixte, pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. Sixte IV, Jules II, Léon X, avaient commencé; Sixte aggrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le paiement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome; il sentit seulement qu'il l'appauvrissait: et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects, comme souverains d'un état, et comme chefs de l'église. Sixte-Quint, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de

Grégoire VII: il déclara Henri IV, alors roi de Navarre, incapable de succéder à la couronne de France; il priva la reine Elisabeth de ses royaumes par une bulle; et si la *flotte invincible* de Philippe II eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La maniere dont il se conduisit avec Henri III, après l'assassinat du duc de Guise et du cardinal son frere, ne fut pas si emportée; il se contenta de le déclarer excommunié s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter S. Ambroise; c'était agir comme Alexandre III, qui exigea une pénitence publique du meurtre de Becquet, canonisé sous le nom de Thomas de Cantorbéri. Il était avéré que le roi de France, Henri III, venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. Sixte-Quint perdit le fruit de sa démarche austere et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré college, et non ceux de l'humanité, en ne blâmant pas le meurtre du duc de Guise autant que celui du cardinal, en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'église, sur le droit que les papes réclamaient de juger les car-

dinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'état les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très vrai que Sixte-Quint, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : « Purgez-vous devant Dieu d'un double homicide » ; mais il ne pouvait pas lui dire : « C'est à moi seul « de juger vos sujets ecclésiastiques ; c'est à moi « de vous juger dans ma cour. »

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministere, quand, après le parricide du moine Jacques Clément, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : « Cette mort, dit-il, qui donne tant d'éton« nement et d'admiration, sera crue à peine de la « postérité. Un très puissant roi, entouré d'une « forte armée qui a réduit Paris à lui demander mi« séricorde, est tué d'un seul coup de couteau par « un pauvre religieux ; certes ce grand exemple a « été donné afin que chacun connaisse la force des « jugements de Dieu ». Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la Providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funebre à Henri III, qu'il regardait comme exclu de la participation aux prieres. Aussi dit-il dans le même consistoire : « Je les dois au

« roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de « Valois impénitent. »

Tout cede à l'intérêt; ce même pape, qui avait privé si fièrement Elisabeth et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi Henri III qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre Henri IV, alors hérétique : il sentait que si Philippe II réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanès, et de Naples, le serait bientôt du saint-siege et de toute l'Italie. Sixte-Quint fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place, il aima mieux s'exposer à tous les ressentiments de Philippe II que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de Henri IV. Il mourut dans ces inquiétudes (1590), n'osant secourir Henri IV, et craignant Philippe II. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de Sixte : on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funebre, de déchirer en pieces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de Henri IV : destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des successeurs de Sixte-Quint.

On voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. Grégoire XIV, né Milanais et sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle Sixte, né sujet de Rome, avait résisté; il immola tout à Philippe II. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que Sixte-Quint avait amassé pour défendre l'Italie; et cette armée ayant été battue et dissipée, il ne resta à Grégoire XIV que la honte de s'être appauvri pour Philippe II, et d'être dominé par lui.

Clément VIII, Aldobrandin, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse: il connut très bien que l'intérêt du saint-siege était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées, et c'était une suite évidente de la faiblesse de l'empire. La comtesse Mathilde, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modene, et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamerent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devin-

rent, malgré l'empire, fiefs du saint-siege, comme Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modene et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux : mais depuis Grégoire VII ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendants de Rome ; et la maison de Modene, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint-siege. En vain la cour de Vienne et les dietes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. (1597) Clément VIII enleva Ferrare à la maison d'Est ; et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte (1).

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à Henri IV en la personne des cardinaux Duperron et d'Ossat : mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours Philippe II, par les ménagements et les artifices dont usa Clément VIII pour parvenir à réconcilier Henri IV avec l'église. Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée ; et cependant les deux tiers des cardinaux persisterent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : « Nous réhabilitons Henri IV dans sa royauté ». Le ministere de Rome voulait bien reconnaître Henri pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche ; mais

(1) Voyez l'article *Ferrare* dans le Dictionnaire philosophique.

en même temps Rome soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Sous Borghese, Paul V, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculiere et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. (1605) Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et sur-tout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines : il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervese, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de Dieu; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gènes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits : Paul répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point : le doge et les sénateurs furent excommuniés (1606), et tout l'état de Venise mis en interdit, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministere à la sépulture des morts. C'était ainsi que Grégoire VII et ses successeurs en

avaient usé env rs plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : Paul V, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fît fermer toutes les églises, et renonçât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste ; et parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter : le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que Dieu lui inspirerait ; mais le podestat ayant répliqué que Dieu avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers : leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que « dans cette grande affaire l'univers avait les « yeux sur les capucins, et qu'on attendait leur dé-« marche pour savoir quel parti on devait prendre ». Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancerent pas à fermer leurs églises : les jésuites et les théatins fermerent alors les leurs. Le

sénat les fit tous embarquer pour Rôme, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines : ce fut le célebre Sarpi, si connu sous le nom de Fra-Paolo : il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornerent deux assassins pour tuer Fra-Paolo ; ils le percerent de trois coups de stylet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions et de frais, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissants : on accusa les jésuites, on soupçonna le pape ; le crime fut désavoué par la cour romaine et par les jésuites. Fra-Paolo, qui réchappa de ses blessures, garda long-temps un des stylets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription, *stillo della chiesa romana.*

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi Henri IV se déclarait pour eux. Les Vénitiens armerent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia ; ils leverent quatre mille soldats en France. Le pape de son côté ordonna la levée de quatre mille Corses, et de quelques Suisses catholiques : le

cardinal Borghese devait commander cette petite armée. Les Turcs remercierent Dieu solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi Henri IV eut la gloire, comme je l'ai déja dit, d'être l'arbitre du différent, et d'exclure Philippe III de la médiation. Paul V essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fit à Rome. Le cardinal de Joyeuse, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit (1609). Le pape, abandonné par l'Espagne, ne montra plus que de la modération; et les jésuites resterent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la priere du pape Alexandre VII; mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V depuis ce temps ne voulut pas faire aucune décision qui pût compromettre son autorité : on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la Sainte-Vierge; il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très puissants en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, sur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de Vespasien, et celle qu'on appelle l'Acqua Paola, ancien ouvrage d'Auguste, que Paul V rétablit, il y fit conduire l'eau par un aqueduc de

trente cinq mille pas, à l'exemple de Sixte-Quint; c'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monuments. Il acheva le palais de Monte-Cavallo; le palais Borghese est un des plus considérables. Rome, embellie sous chaque pape, devenait la plus belle ville du monde. Urbain VIII construisit ce grand autel de Saint-Pierre, dont les colonnes et les ornements paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n'ont là qu'une juste proportion: c'est le chef-d'œuvre du Florentin Bernini, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote Michel-Ange.

Cet Urbain VIII, dont le nom était Barberini, aimait tous les arts; il réussissait dans la poésie latine. Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talents répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. (1644) Urbain réunit à l'état ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de la Rovere, qui tenait ces principautés en fief du saint-siege. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis Alexandre VI: rien ne troubla plus la tranquillité publique; à peine s'apperçut-on de la petite guerre qu'Urbain VIII, ou plutôt ses deux neveux, firent à Edouard, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro; ce fut une guerre peu sanglante et passagere, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin, auteur de ces

troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences : la plus forte bataille qui se donna *fut* entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie *consistait* en deux coulevrines : cependant il fallut, pour étouffer ces troubles qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet évènement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occuperent le loisir des Romains ; tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre, et que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monuments, le peuple était dans la misere. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le bled dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville : cette coutume dure encore aujourd'hui. Il y a des états que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux et des parents des papes servait à faire mieux remarquer l'indigence des

autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'enorgueillir dans leur pauvreté d'être habitants de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissants, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome d'ailleurs est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable: sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premieres guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guere vivre que de rapines; et lorsque le dictateur Camille eut pris Véies, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes pour se transplanter au pays de Véies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'esclaves; mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le saint-siege possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, Burnet, attribue la misere du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement: il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui regne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissements utiles qui ne peuvent

devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et de Londres; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait, à la fin du dix-septieme siecle, qu'environ cent vingt mille habitants dans Rome, par le dénombrement imprimé des familles; et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances : il naissait, année commune, trois mille six cents enfants; ce nombre de naissances multiplié par trente-quatre donne toujours à-peu-près la somme des habitants, et cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. Paul Jove, dans son Histoire de Léon X, rapporte que du temps de Clément VII Rome ne possédait que trente-deux mille habitants. Quelle différence de ces temps avec ceux des Trajan et des Antonin! Environ huit mille Juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement; ces Juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal : l'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siecle de Louis XIV; et c'est ce qui détermina la reine Christine à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par

la France, et surpassée de beaucoup dans quelques uns : les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguerent depuis Jules II.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septieme siecle.

La Toscane était, comme l'état du pape, depuis le seizieme siecle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers, qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cént soixante statues publiques : les deux seules qui décoraient Paris, celle de Henri IV, et le cheval qui porte la statue de Louis XIII, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des présents des grands ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches, que le grand duc, Côme II, fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue contre le duc de Savoie, en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets; exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier, c'est que depuis le treizieme siecle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger

dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monuments des beaux arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellents morceaux de peinture: les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissements: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le levant; elle possédait Candie et plusieurs isles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

(1618) Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célebre avec le style de Salluste, y a mêlé quelques embellissements de roman; mais le fond en est très vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne, Philippe III, possesseur du Milanès, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, don Pedre de Tolede, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de la Cueva, s'unirent tous trois pour anéantir la république: les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon.

Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l'environnent; la fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche, Ferdinand, qui fut depuis l'empereur Ferdinand II. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise : cependant le marquis de Bedmar rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différents prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanès doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats, que le duc d'Ossone a envoyées à quelques lieues de Venise; le capitaine Jacques Pierre, un des conjurés, officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur Nani, historien célebre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes : il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés nommé Jaffier, quand Renaud,

leur chef, les harangua pour la derniere fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise, que ce Jaffier, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains; on doit s'en défier en lisant l'histoire: il n'est ni dans la nature des choses ni dans aucune vraisemblance qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise: on respecta dans Bedmar le caractere d'ambassadeur, qu'on pouvait ne pas ménager; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siege de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes, deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'isle presque tout entiere, en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, et la société se perfectionne. On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur,

des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares; c'était pourtant cette même Dalmatie, si fertile et si agréable sous l'empire romain; c'était cette terre délicieuse que Dioclétien avait choisie pour sa retraite dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques sur-tout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre; c'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des mœurs ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens: il en était comme de l'ancienne Grece qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malte se soutenaient dans cette isle, que Charles-Quint leur donna après que Soliman les eut chassés de Rhodes, en 1523. Le grand-maître, Villiers l'Isle-Adam, ses chevaliers et les Rhodiens attachés à eux furent d'abord errants de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. L'Isle-Adam alla jusqu'à Madrid implorer Charles-Quint; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. Charles-Quint fit présent de Malte aux chevaliers, en 1525, aussi-bien que de Tripoli; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de Soliman. Malte n'était qu'un rocher presque stérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde quand ce pays était possédé par les Carthaginois; car les nouveaux possesseurs y trouverent des débris de colonnes, de

grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant : les Romains ne dédaignerent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparerent au neuvieme siecle ; et le Normand Roger, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du douzieme siecle. Quand Villiers l'Isle-Adam eut transporté le siege de son ordre dans cette isle, le même Soliman, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodes : il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. (1565) Le grand-maitre, Jean de la Valette, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siege.

Les Turcs monterent à l'assaut en plusieurs endroits différents : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillants. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs leverent le siege. Le principal bourg de Malte, qui avait soutenu le plus d'assauts, fut nommé la *cité victorieuse ;* nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de la Valette fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de la Valette, et qui rendit Malte imprenable. Cette petite isle a toujours depuis ce temps bravé toute la puissance ottomane : mais l'ordre n'a jamais été

assez riche pour tenter de grande conquètes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastere de guerriers ne subsiste guere que des bénéfices qu'il possede dans les états catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs, que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septieme siecle.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un état d'une espece toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtieme partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. (1609) Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de Spinola et le président Richardot, allant à la Haie, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette premiere treve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de biere, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demanderent à un paysan qui étaient ces voyageurs: le paysan

répondit, « Ce sont les députés des états, nos souverains seigneurs et maîtres ». Les ambassadeurs espagnols s'écrierent : « Voilà des gens qu'on ne « pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut « faire la paix ». C'est à-peu-près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'état riche ; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, et l'état pauvre : c'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni Malaca ; il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déja conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java ; et la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déja gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déja fait à ce peuple de commerçants, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à Louis XIV. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à la Haie, sans que les états célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient, depuis

quarante ans, leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manieres d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplerent la Hollande d'une foule d'étrangers, et sur-tout de Wallons, que l'inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays, alors si pauvre, n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; et cette terre, où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr autant qu'il est en eux l'espece humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam, malgré les incommodités de son port, devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses : les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues ; des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierres ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres ; les barques chargées de marchandises aborderent aux portes des particuliers : et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier, formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois dans un même

lieu le spectacle de la mer, de la ville, et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. Gomar et Armin disputerent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas; et ils diviserent les Provinces-unies. La querelle fut semblable en plusieurs points à celle des thomistes et des scotistes, des jansénistes et des molinistes, sur la prédestination sur la grace, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la treve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; et enfin d'une controverse scholastique il se forma deux partis dans l'état. Le prince d'Orange, Maurice, était à la tête des gomaristes; le pensionnaire Barnevelt favorisait les arminiens. Du Maurier dit avoir appris de l'ambassadeur son pere, que Maurice ayant fait proposer au pensionnaire Barnevelt de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice, et que dès-lors la ruine de Barnevelt fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomaristes, et Barnevelt la restreindre par les arminiens: c'est que plusieurs

villes leverent des soldats, qu'on appelait *attendants*, parcequ'ils *attendaient* les ordres du magistrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes (1618), et que le prince Maurice poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les peres de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des peres de plusieurs conciles, et contre leur autorité, condamnerent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept Provinces. Le prince Maurice tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire Barnevelt, le célebre Grotius, et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur proces.

L'un des grands motifs de la révolte des sept Provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne fut d'abord que le duc d'Albe faisait languir long-temps des prisonniers sans les juger, et qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. Barnevelt eut la tête tranchée dans la Haie plus injustement encore que les comtes d'Egmont et de Horn à Bruxelles. (1619) C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa répu-

blique dans toutes les affaires politiques avec autant de succès que Maurice et ses freres en avaient eu par les armes. La sentence portait « qu'il avait « contristé au possible l'église de Dieu ». Grotius, depuis ambassadeur de Suede en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirerent de nouveaux supplices. Un fils de Barnevelt résolut de venger le sang de son pere sur celui de Maurice. (1623) Le complot fut découvert : ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de Barnevelt eut le bonheur d'échapper tandis qu'on saisissoit les conjurés ; mais son jeune frere eut la tête tranchée uniquement pour avoir su la conspiration. De Thou mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parcequ'il n'avait pas été le délateur de son frere. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'Albe. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premieres persécutions que les protestants avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam, quoique rempli de gomaristes, favorisa toujours les arminiens, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince Maurice laisserent une profonde plaie dans le cœur des

Hollandais; et le souvenir de la mort de Barnevelt ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange, Guillaume III, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorsque le pensionnaire de Witt stipula, dans le traité de paix des états-généraux avec Cromwell, en 1653, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande. Cromwell poursuivait encore dans cet enfant le roi Charles I, son grand-pere, et le pensionnaire de Witt vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de Witt fut enfin la cause funeste de sa mort et de celle de son frere: mais voilà à-peu-près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se faisait, sous le cinquieme degré de latitude septentionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de canelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam, dans la même isle, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'orient ils com-

mencerent à étendre leurs conquêtes du côté de l'occident en Amérique, après l'expiration de la treve de douze années avec l'Espagne : la compagnie d'occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court espace de temps, équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales. Mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral Pierre Hein, qui enleva tous les galions d'Espagne revenant de la Havane, et rapporta, dans ce seul voyage, vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une treve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-bas, dans les grandes Indes, et dans le nouveau monde ; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster, en 1647, indépendamment de la France, son alliée et long-temps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après, en 1652, et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son al-

liée, l'Angleterre; elle a autant de vaisseaux qu'elle, son amiral Tromp ne cede au fameux amiral Black qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemarck, assiégé dans Copenhague par le roi de Suede, Charles X. Sa flotte, commandée par l'amiral Oldam, bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous Charles II comme sous Cromwel, et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. Louis XIV est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là jusqu'à la fin du dix-septieme siecle l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se releve de ses chûtes; et enfin, quoiqu'affaiblie, elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Mastricht, et d'un très petit et mauvais pays qui ne sert qu'à défendre ses frontieres. On ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munster: en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage, qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise, qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suede, et de la Pologne, au dix-septieme siecle.

Vous ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizieme siecle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran Christiern II. Ce royaume, composé du Danemarck et de la Norwege, fut long-temps gouverné à-peu-près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états assemblés déferent au roi, Frédéric III, le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norwege, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet état puissant: un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les isles qui composent le Danemarck sont plus fertiles; mais on n'en avait pas encore tiré le même avantage qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernements sont comme les hom-

mes; ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie, s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suede; elles n'ont presque point laissé de grandes traces; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernements que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'évènements dignes de la postérité.

Les rois, en Suede, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizieme et dix-septieme siecles. Les quatre états, composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cents cinquante paysans, faisaient les lois du royaume: on n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck et dans le nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquents dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi Eric, fils de Gustave-Wasa, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet Eric cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le desir d'être despotique, et l'incapacité de l'être. (1569) Le fils du restaurateur de la Suede fut accusé de plusieurs crimes par-devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi Christiern II l'avait été en Danemarck: on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à Jean son frere.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'évènements, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut

savoir que ce roi Jean, qui était catholique, craignant que les partisans de son frere ne le tirassent de sa prison et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau regne.

(1680) Le jésuite Possevin, que le pape Grégoire XIII envoya dans la Suede et dans tout le nord en qualité de nonce, imposa au roi Jean, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi Eric avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi Jean, ni le nonce Possevin, ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi Jean, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du tepms de Gustave-Wasa; les autres arts étaient si inconnus, que quand ce roi Jean tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont

trop environnés. Il n y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suede; quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suede pouvait alors devenir très puissante. Sigismond, fils du roi Jean, avait été élu roi de Pologne (1600) huit ans avant la mort de son pere. La Suede s'empara alors de la Finlande et de l'Estonie. Sigismond, roi de Suede et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée, ni bien armée; mais Sigismond étant catholique, et la Suede luthérienne il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suede. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle Eric le déposerent aussi (1604), et déclarerent roi un autre de ses oncles, qui fut Charles IX, pere du grand Gustave-Adolphe. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres, et les conspirations qui accompagnent de tels changements. Charles IX n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de Sigismond; mais en Suede il était roi légitime.

(1611) Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suede et de Danemarck, ainsi que des princes de l'empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces: elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzieme siecle;

de sorte que le territoire de Suede était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La premiere chose que fit Gustave-Adolphe ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premieres guerres furent infructueuses; il fut obligé de faire la paix avec le Danémarck (1613). Il avait tant de penchant pour la guerre, qu'il allà attaquer les Moscovites au-delà de la Nerva dès qu'il fut délivré des Danois; ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais, et, attaquant par-tout Sigismond, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur Ferdinand II était allié de Sigismond, et craignait Gustave-Adolphe; il envoya quelques troupes contre lui: on peut juger de là que le ministere de France n'eut pas grande peine à faire venir Gustave en Allemagne. Il fit avec Sigismond et la Pologne une treve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de Ferdinand II, et comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires.

(1632) Christine, sa fille, non moins célebre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son pere avait combattu, et ayant présidé aux traités de Westphalie qui pacifierent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. Puffendorf dit qu'elle fut obligée de se démettre; mais en même temps il avoue que lorsque cette reine communiqua pour la premiere fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurerent de ne pas abandonner le

royaume; qu'elle n en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin, ayant assemblé les états, elle quitta la Suede (1654) malgré les prieres de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne; mais elle aimait les beaux arts: si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X, son cousin, duc de Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur; ce prince ne connaissait que la guerre: il marche en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu Charles XII, son petit-fils, la subjuguer, et il la perdit de même. Les Danois, alors défenseurs de la Pologne, parcequ'ils étaient toujours ennemis de la Suede, tomberent sur elle (1658): mais Charles X, quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer glacée, d'isle en isle, jusqu'à Copenhague. Cet évènement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suede la Scanie, perdue depuis trois siecles.

Son fils, Charles XI, fut le premier roi absolu; et son petit-fils, Charles XII, fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de Charles XII que la Suede, toujours guerriere, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le

permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes ; et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude, et un nouveau contraste dans le nord : cette Suede, despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont le plus dépendants. Le Danemarck, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint dès l'an 1661 un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander ; ils forcerent ces nobles à être sujets comme eux, et à déférer au roi, Frédéric III, une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers qui, par un consentement formel de tous les ordres de l'état, fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, « pouvant les faire, les abroger, et les négliger à sa volonté ». On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé ; ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suede et le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suede en se rendant libre, et le Danemarck en cessant de l'être. (1)

(1) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septieme siecle, et des sociniens ou unitaires.

La Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontieres contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d'états, pénétrerent enfin chez cette nation: les protestants furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience, en 1587; et leur parti était déja si fort que le nonce du pape, Annibal de Capoue, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc Maximilien, frere de l'empereur Rodolphe II. En effet les protestants polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le Suédois Sigismond, petit-fils de Gustave-Wasa, dont nous avons parlé. Sigismond devait être roi de Suede, si les droits du sang avaient été consultés; mais vous avez vu que les états de la Suede disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suede que Gustave-Adolphe, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette en-

treprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puissants, n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontieres. Le sultan Osman attaqua les Polonais avec deux cent mille hommes, au temps de Sigismond, du côté de la Moldavie; les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la républiqué et sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'Osman ne savaient pas faire la guerre?

(1632) Sigismond mourut la même année que Gustave-Adolphe: son fils, Ladislas, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ses Cosaques, qui ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Borysthene: leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe toute cette partie du monde était encore agreste: c'est l'image de ces prétendus siecles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs: toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté se souleva unanimement, et désola long-

temps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque; et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnerent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Le roi Ladislas mourut sans laisser d'enfants de sa femme, Marie-Louise de Gonzague, la même qui avait aimé le grand-écuyer Cinq-Mars. Ladislas avait deux freres, tous deux dans les ordres; l'un jésuite et cardinal, nommé Jean Casimir; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque disputerent le trône. (1648) Casimir fut élu: il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, et épousa la veuve de son frere. Mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté, tantôt par le roi de Suede, Charles X, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques; il suivit l'exemple de la reine Christine, il abdiqua comme elle (1668), mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris abbé de Saint Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur, Michel Coribut. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possedent encore aujourd'hui. Ces mêmes

Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolenskow, s'emparerent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent sous le regne de Michel la Podolie et la Volhinie (1672). La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane: le grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, lava cette honte à la vérité dans le sang des Turcs à la bataille de Cokzim (1674). Cette célebre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à Sobieski la couronne; mais apparemment cette victoire si célebre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs garderent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminiek qu'ils avaient prise.

Il est vrai que Sobieski, devenu roi, rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne; mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort, à la paix de Carlovitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs, ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar Pierre ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée, en 1733, à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille Russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice reine, Marie-Thérese, l'impératrice

de Russie, Catherine II, et Frédéric, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septieme siecle : ces unitaires, qu'on appelle, tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de Dieu même en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébiens*; ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre, ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658 : on la proscrivit dans ce temps-là, parceque ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec Ragotski, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république : cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments.

Le déclamateur Maimbourg prétend qu'ils se réfugierent en Hollande, où « il n'y a, dit-il, que la « religion catholique qu'on ne tolere pas ». Le déclamateur Maimbourg se trompe sur cet article comme sur bien d'autres : les catholiques sont si

tolérés dans les Provinces-unies, qu'ils y composent le tiers de la nation; et jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain que cette religion, qui a dominé dans l'église à diverses fois pendant trois cent cinquante années depuis Constantin, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siecles, et soit répandue dans tant de provinces, sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe en effet que les chrétiens reconnaissent dans Jésus-Christ un Dieu, portion indivisible de Dieu, et pourtant séparée; ou qu'ils reverent dans lui la premiere créature de Dieu? Ces deux systèmes sont également incompréhensibles: mais les lois de la morale, l'amour de Dieu et celui du prochain, sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizieme et dix-septieme siecles.

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague

de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parcequ'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (1)

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizieme siecle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitants de leurs terres; les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur, ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très peu en usage, au seizieme siecle, dans toute cette partie du monde; la discipline militaire inconnue: chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de fleches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulieres en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux: tout se faisait par incursion; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste polonais, et le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux, et combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de Pierre-le-Grand; et c'est la vie des trois quarts des habitants de la terre.

Les Russes conquirent aisément, au milieu du seizieme siecle, les royaumes de Casan et d'Astracan

(1) Voyez l'Histoire de Pierre-le-Grand.

sur les Tartares affaiblis et plus mal disciplinés qu'eux encore : mais jusqu'à Pierre-le-Grand ils ne purent se soutenir contre la Suede du côté de la Finlande ; des troupes régulieres devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis Jean Basilovitz, ou Basilides, qui conquit Astracan et Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar Pierre, il n'y a rien eu de considérable.

Ce Basilides eut une étrange ressemblance avec Pierre I ; c'est que tous deux firent mourir leur fils. Jean Basilides, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siege de Pleskou, le tua d'un coup de pique ; et Pierre ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grace.

L'histoire ne fournit guere d'évènement plus extraordinaire que celui des faux Demetrius, qui agita si long-temps la Russie après la mort de Jean Basilides (1584). Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*; l'autre Demetri ou Demetrius : Fedor régna ; Demetri fut confiné dans un village nommé Uglis, avec la czarine sa mere. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé Boris-Gudenou, dont Fédor avait épousé la sœur, persuada au czar Fédor qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frere. Ce premier ministre Boris envoya un officier dans le village où était élevé le jeune Demetri, avec ordre de le tuer : l'officier de retour dit qu'il avait exécuté

sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que Boris, quelque temps après, empoisonna le czar Fédor; et quoiqu'il en fût soupçonné il n'en monta pas moins sur le trône.

(1597) Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince Demetri, échappé à l'assassin: plusieurs personnes qui l'avaient vu auprès de sa mere le reconnaissaient à des marques certaines; il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de Demetri à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de Jean Basilides, et pour le véritable czar. Une diete de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur Boris, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie Demetri d'imposteur et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que Demetri, présenté par des Polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur, que le czar Boris étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de Boris, âgé de quinze ans.

(1605) Cependant Demetri s'avançait en Russie avec l'armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarerent en sa faveur. Un général russe, étant en présence

de l'armée de Demetri, s'écria : « Il est le seul « légitime héritier de l'empire », et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entiere; Demetri ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traîna en prison le fils de Boris et sa mere. Demetri fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune Boris et sa mere s'étaient tués en prison : il est plus vraisemblable que Demetri les fit mourir.

La veuve de Jean Basilides, mere du vrai ou faux Demetri, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Russie ; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espece de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors ; il alla plusieurs milles au-devant d'elle: tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes en présence d'une foule innombrable. Personne alors dans l'empire ne douta que Demetri ne fût le véritable empereur. (1606) Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et sur-tout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. Demetri dès-lors ne passa plus pour un Russe.

Un boyard, nommé Zuski, se mit à la tête de plusieurs conjurés au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar; il entre dans le palais le sabre dans une main et une croix dans l'autre; on égorge la garde polonaise ; Demetri est chargé de chaînes. Les conjurés amenent devant lui la czarine, veuve de Jean Basilides, qui l'avait re-

connu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix et de déclarer enfin si Demetri était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils; que le veritable Demetri avait été en effet assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que Demetri était un homme du peuple, nommé Griska Utropoya, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés, Zuski, le tua de sa main (1606), et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône ni d'autre mérite que d'avoir assassiné Demetri, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable Demetri, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de Demetri devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses

blessures, et qu'il reparaîtrait à la tête de ses fideles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui dans une litiere un jeune homme auquel il donnait le nom de Demetri, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se souleverent : il se donna des batailles au nom de ce Demetri qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second Demetri disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom, qu'un troisieme Demetri se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres; il fut soutenu par le roi de Pologne, Sigismond, et vint assiéger le tyran Zuski dans Moscou même. Zuski, enfermé dans Moscou, tenait encore en sa puissance la veuve du premier Demetri, et le palatin de Sandomir, pere de cette veuve. Le troisieme redemanda la princesse comme sa femme; Zuski rendit la fille et le pere, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier Demetri ne manqua pas de reconnaître ce troisieme pour son véritable époux; et si le premier trouva une mere, le troisieme trouva aussi aisément une épouse. Le beau-pere jura que c'était là son gendre, et les peuples ne douterent plus. Les boyards, partagés entre l'usurpateur Zuski et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposerent Zuski, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne église grecque, qu'un

prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner; ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'église latine. Zuski ne reparut plus, et Demetri fut assassiné dans un festin par des Tartares.

(1610) Les boyards alors offrirent leur couronne au prince Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ladislas se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrieme Demetri pour la lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran Boris, à Moscou par l'usurpateur Zuski, et ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar: il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, et que Sigismond renonçait à voir son fils Ladislas sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche Fédor Romanow. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar Jean Basilides. Son fils, Michel Fédérowitz, c'est-à-dire fils de Fédor, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du pere. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskou lui livra le quatrieme Demetri, qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquieme; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir: sa mere l'enleva de Moscou lorsqu'elle alla trouver le troisieme Demetri, et qu'elle feignit de le

reconnaître pour son véritable mari. (1633) Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de Jean Basilides, et qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que Michel Fédérowitz fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mere et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixieme Demetri. Cependant, sous l'empire de Michel Fédérowitz en Russie, et sous le regne de Ladislas en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un Cosaque de leur âge, apperçurent sur son dos des caracteres russes imprimés avec une aiguille; on y lisait, « Demetri, fils du czar « Demetri ». Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir que le czar Fédérowitz avait fait noyer dans un étang glacé; Dieu avait opéré un miracle pour le sauver: il fut traité en fils du czar à la cour de Ladislas, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de Ladislas, son protecteur, lui ôta toute espérance. Il se retira en Suede, et de là dans le Holstein; mais malheureusement pour lui le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'a faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier Demetri, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très vraies, n'arrivent point

chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement réguliere. Le czar Alexis, fils de Michel Fédérowitz, et petit-fils du patriarche Fédor Romanow, couronné en 1645, n'est guere connu dans l'Europe que pour avoir été le pere de Pierre-le-Grand. La Russie, jusqu'au czar Pierre, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglements parmi nous qui excitent les murmures des commerçants et des manufacturiers; mais dans ces pays du nord il était très rare d'avoir un lit: on couchait sur des planches, que les moines pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de Carlile, ambassadeur de Charles II, d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe, d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva par-tout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe grossiere.

Un Tartare de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de Charles XII, et par celle de Pierre I, qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense

un demi-siecle a produite dans cét empire. Trente siecles n'auraient pu faire ce qu'a fait Pierre en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-septieme siecle. Siege de Candie. Faux messie.

Après la mort de Selim II (1585) les Ottomans conserverent leur supériorité dans l'Europe et dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontieres sous le regne d'Amurat III. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, et de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres; mais Amurat III leur fit voir qu'il était digne de leur commander. (1593) Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'est-à-dire du grand trésorier: ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du serrail, et menaçaient le sultan même; il leur fait ouvrir la porte; suivi de tous les officiers du serrail, il fond sur eux le sabre à la main; il en tue plusieurs; le reste se dissipe et obéit. Cette milice si fiere souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute: mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir; et elle disposa souvent de l'empire.

Mahomet III, fils d'Amurat, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son regne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses freres, et par faire noyer douze femmes de son pere, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine: il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur: il protégea la Transilvanie contre l'empereur Rodolphe II, qui abandonnait le soin de ses états et de l'empire; il dévasta la Hongrie; il prit Agria en personne (1596) à la vue de l'archiduc Mathias; et son regne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le regne d'Achmet I, son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénere: Sha-Abbas-le-Grand, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs; (1603) il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans; il les chasse de toutes leurs conquêtes; et par-là il délivre Rodolphe, Mathias et Ferdinand II d'inquiétude: il combat pour les chrétiens sans le savoir. Achmet conclut, en 1615, une paix honteuse avec l'empereur Mathias; il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale, conquise par ses ancêtres. Tel est le contre-poids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu Ussum Cassan, Ismaël Sophi, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise; et, dans les temps antérieurs, Tamerlan sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'Achmet nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas

cette monarchie absolue, que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme, établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte Marsigli, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi ; les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'Achmet, qui s'appelait Osman, mais Mustapha, frere d'Achmet (1617). Ils se dégoûterent au bout de deux mois de Mustapha, qu'on disait incapable de régner ; ils le mirent en prison, et proclamerent le jeune Osman, son neveu, âgé de douze ans : ils régnerent en effet sous son nom.

Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti : sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sur ce prétexte; on l'enferma aux sept tours, et le grand-visir Daout alla lui-même égorger son empereur (1622). Mustapha fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie; il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous Amurat IV, surnommé Gasi l'*intrépide*. Il se fait respecter des janissaires en les

occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. (1628) Il enleve Erzerom à la Perse: dix ans après il prend d'assaut Bagdadt, cette ancienne Séleucie, capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontieres en sûreté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdadt, et en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse : les autres peuples défendent leurs frontieres par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdadt il envoyait quarante mille hommes au secours du grand mogol, Sha-Gean, contre son fils Aurengzeb. Si ce torrent, qui se débordait en Asie, fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté : un excès de vin termina ses jours, et déshonora sa mémoire (1639).

Ibrahim, son fils, eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce regne que les Turcs conquirent l'isle de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette isle de Crete, si célebre dans l'anti-

quité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déja été conquise par les mahométans arabes au commencement du neuvieme siecle: ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'isle entiere. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans; mais lorsque du temps des croisades les princes latins, ligués pour secourir Constantinople, envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'isle de Candie, et assez heureuse pour la conserver.

Une aventure singuliere, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galeres de Malte s'emparerent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'isle, nommé Calismene. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand seigneur: ce qui le fit croire, c'est que le kislar aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du serrail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurerent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mere l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance: le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltais, se fit dominicain: on l'a connu long-temps sous le

nom du *P. Ottoman;* et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colere sur les Vénitiens : elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galeres de Malte. La flotte turque aborda en Candie : (1645) on prit la Canée, et en peu de temps presque toute l'isle.

Ibrahim n'eut aucune part à cet évènement : on a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du temps d'Ibrahim : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, et sur un arrêt du divan. L'empire turc fut alors une véritable démocratie ; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes (1648), on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan qui ne régnait plus.

(1649) Nos historiens prétendent qu Ibrahim fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le serrail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets : les annales turques ne disent point comment il mourut ; ce fut un secret du serrail.

Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne : comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites, et les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux évènements publics dans l'histoire des nations, et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singuliere ce temps funeste à Ibrahim l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans; la guerre civile désolait la France, et forçait la mere de Louis XIV à fuir de sa capitale avec ses enfants; Charles I, à Londres, était condamné à mort par ses sujets; Philippe IV, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septieme siecle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre : Cromwell subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse, et l'Irlande; un rebelle, nommé Listching, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfants, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérants tartares; Aurengzeb, dans le Mogol, se révoltait contre son pere; il le fit languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes : le plus grand des tyrans, Mulei-Ismaël, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles

cruautés. Ces deux usurpateurs, Aurengzeb et Muleï-Ismaël furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus long-temps; la vie de l'un et de l'autre a passé cent années. Cromwell, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scene de brigandages abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troie; quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrerent plus de résolution et de courage; ils battirent souvent les flottes turques: le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du serrail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, Achmet Cuprogli, ou Kieuperli, grand-visir de Mahomet IV, et fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général Francesco Morosini, et par du Puy-Montbrun-Saint-André, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité Louis XIV, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de Beaufort et du duc de Navailles. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y trans-

porter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de Beaufort, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France; mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu: les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirerent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de Beaufort fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie: le duc de Navailles, qui les commandait après la mort du duc de Beaufort, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, Francesco Morosini, qui soutint si long-temps ce fameux siege, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître; mais en capitulant il conservait encore quelques place dans l'isle à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir, Achmet Cuprogli, mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir et Morosini firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres (1669),

cruautés. Ces deux usurpateurs, Aurengzeb e
lei-Ismaël furent de tous les rois de la te
qui vécurent le plus heureusement et le
temps; la vie de l'un et de l'autre a p
nées. Cromwell, aussi méchant qu'eux
mais régna et mourut tranquille
l'histoire du monde, on voit les
mais les grands crimes heureux
vaste scene de brigandages a

Cependant la guerre de enta les
celle de Troie; quelquef ai l'accompa-
ville, quelquefois ils ns se visiterent
dans la Canée, dont i u jour de l'embar-
mes. Jamais les V
résolution et de , Cuprogli, était un des
flottes turques: Europe, un des plus grands
à lever des sol ême temps juste et humain: il
tions des Tu re immortelle dans cette longue
prise sur C de l'aveu des Turcs, il périt deux cent
ne fut in eurs soldats.
progli, Morosini (car il y en avait quatre de ce nom
et fils la ville assiégée), les Cornaro, les Giustiniani,
die. Benzoni, le marquis de Montbrun-Saint-André,
M le marquis de Frontenac, rendirent leurs noms cé-
lébres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troie. Le grand-visir avait un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'Ulysse: il s'appelait Payanotos ou Payanoti: le prince Cantemir prétend que ce Grec détermina le conseil de Candie à capituler par un stratagême digne d'Ulysse. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route: Payanotos fit arborer le pavillon français à plu-

allerent à Londres ressusciter des … avaient vu Elie ; ils lui avaient … ontrer au peuple. Aujourd'hui … vulsionnaires, qui a infecté … nnées, annonçait Elie à la … magistrat de la police … tre deux Elies qui se … our le véritable. Il Le … ei-Sevi fût an- … sénat d … quoi sa mis- … ant de véhémen… … t encore une ressemblance … qui crut … épubliques grecques, et sur-tout … rôle. … c. Morosini se justifia depuis en faisant … de … urcs la conquête du Péloponnese, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps : ce grand homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un évènement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre : le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'antechrist ne fut si universelle : les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur Messie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne, nommé Sabatei-Sevi, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale, et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une

figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant partout que les temps étaient accomplis : il voyagea d'abord en Grece et en Italie ; il enleva une fille à Livourne et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses freres.

C'est chez les Juifs une tradition constante que leur Shilo, leur Messiah, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec Elie : ils se persuadent qu'ils ont eu un Eliah qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet Eliah, que nous nommons Elie, a été pris par quelques savants pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, et parcequ'Elie, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil et ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais, sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après Alexandre et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent Elie de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour Elie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. Elie doit amener le grand sabbat, le grand Messie, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens : Elie doit venir annoncer la fin de ce monde, et un nouvel ordre de choses : presque tous les fanatiques attendent un Elie. Les prophetes des

Cévennes, qui allerent à Londres ressusciter des morts, en 1707, avaient vu Elie ; ils lui avaient parlé ; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires, qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait Elie à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux Elies qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que Sabatei-Sevi fût annoncé chez ses freres par un Elie, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé Nathan, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. Sabatei déclara aux Juifs de l'Asie mineure et de Syrie que Nathan était Elie, et Nathan assura que Sabatei était le Messie, le Shilo, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformerent la synagogue : Nathan expliquait les prophetes, et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent persuadés ; les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : « Levez-vous, « Jérusalem, levez-vous dans votre force et dans « votre gloire : il n'y aura plus d'incirconcis ni d'im- « purs au milieu de vous ». Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : « Ils feront venir vos freres « de tous les climats à la montagne sainte de Jérusa- « lem, sur des chars, sur des litieres, sur des mu- « lets, sur des charrettes ». Enfin cent passages que

les femmes et les enfants répétaient nourrissaient leur espérance : il n'y avait point de Juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les Juifs abandonnaient par-tout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. Sabatei-Sevi alla se montrer à ses freres de Smyrne; et Nathan lui écrivait : « Roi « des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-« nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me « prosterne pour être foulé sous la plante de vos « pieds ». Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles : un de ses plus violents ennemis, nommé Samuel Pennia, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de Dieu. Sabatei s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivants, tous assurerent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espece mirent le sceau à la certitude de sa mission : plusieurs Juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand-visir Achmet Cuproli, qui partait alors pour le siege de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie : ils vinrent se

prosterner à ses pieds, et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les Juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'aviserent d'aller trouver Sabatei dans sa prison : ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. Sabatei écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait : « A vous qui attendez le salut « d'Israël, etc..., satisfaites à vos dettes légitimes : si « vous le refusez, vous n'entrerez point avec nous « dans notre joie et dans notre empire. »

La prison de Sabatei était toujours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très mécontent de Mahomet IV. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévere que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël* : cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs alors s'écrierent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds ; et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la Terre-Sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de

ses miracles fut si grand, que le sultan Mahomet eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs au serrail. Le sultan lui demanda en turc « s'il était le messie ». Sabatei répondit modestement « qu'il l'était »; mais, comme il s'exprimait incorrectement en turc, « Tu « parles bien mal, lui dit Mahomet, pour un mes- « sie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu « des miracles? Quelquefois, répondit l'autre. Eh « bien! dit le sultan, qu'on le dépouille tout nu; il « servira de but aux fleches de mes icoglans, et s'il « est invulnérable nous le reconnaîtrons pour le « messie ». Sabatei se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé, ou de se faire musulman et d'aller publiquement à la mosquée: il ne balança pas, et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui; et cette scene, qui ne fut point sanglante, augmenta par-tout leur confusion et leur opprobre.

Quelque temps après que les Juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'église latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du saint-sépulcre à Jérusalem avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et sur-tout le roi d'Espagne; mais ce même Payanotos qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir, Achmet Cupro-

gli (1674) que l'église grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formerent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'église grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes Latins résisterent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort: nouvelle preuve de l'humanité du visir Achmet Cuprogli, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs, en 1638, avait fait étrangler Cyrille, fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son église. Le caractere de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siege de Vienne.

Le torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les isles de la

république vénitienne ; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même Mahomet IV, dont le grand-visir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix (1672) qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont Jean Sobieski les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube, à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'Amurat IV en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transilvanie entiere appartenait à des princes que les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur Léopold ; la haute Hongrie et la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que Ragotski, prince de la Transilvanie, fut la premiere cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes.

L'empereur Léopold envoya contre les Turcs ce Montecuculi, qui depuis fut l'émule de Turenne. (1663) Louis XIV fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célebre bataille de Saint-Gothard (1664), où Montecuculi battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, et la Transilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre Léopold; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclaterent. Le jeune Emerik Tekéli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold. Il se donna à l'empereur Mahomet IV, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie, et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de Tekéli, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à Léopold et à sa maison. Le grand-visir, Kara Mustapha, successeur d'Achmet Cuprogli, fut chargé par Mahomet IV d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger Tekéli. Le sultan Mahomet vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en leverent une plus nombreuse; elle était de plus de

cent quarante mille hommes de troupes régulieres; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques, composaient avec l'armée environ trois cent mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de Kara Mustapha; il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne (1683), et en forma aussitôt le siege.

Le comte de Staremberg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à l'université; les professeurs, les écoliers monterent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur Léopold augmentait encore la terreur; il avait quitté Vienne dès le septieme juillet avec l'impératrice sa belle-mere, l'impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que Kara Mustapha avait dessein de se former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre: on ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitants

avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncieres et viageres sur l'état; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain sont ignorés: les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent, et les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de Cyrus. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; et, dans cette idée, il ne poussa pas le siege assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ses trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très grandes breches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe, et sa mollesse, sauverent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne, Jean Sobieski, le temps de venir au secours; au duc de Lorraine, Charles V, et aux princes de l'empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation; ils s'écriaient: «Venez, infideles, « la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.»

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. Kara Mustapha, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de Sobieski; et bientôt après il fut étranglé (1683). Tekéli, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, et envoyé, les fers aux pieds

et aux mains, à Constantinople (1685). Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

(1687) Le regne de Mahomet IV ne fut plus fameux que par des disgraces. Morosini prit tout le Pélo onnese, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entre autres le fameux temple d'Athenes, dédié *aux dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, Mustapha Cuprogli, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de Mahomet, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier; le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'empire, et de le laisser à son frere Soliman. Mahomet IV répondit: « La volonté de Dieu soit faite; puisque « sa colere doit tomber sur ma tête, allez dire à « mon frere que Dieu déclare sa volonté par la bou« che du peuple. »

La plupart de nos historiens prétendent que Mahomet IV fut égorgé par les janissaires: mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le serrail. Le même Mustapha Cuprogli, qui avait déposé Mahomet IV, fut grand-visir sous Soliman III: il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc; mais depuis ce temps les limites de cet em-

pire ne passerent jamais Belgrade ou Témisvar. Les sultans conserverent Candie; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponnese qu'en 1715. Les célebres batailles que le prince Eugene a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement, qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous Mahomet II, Soliman, et Selim II, qui firent tout plier sous leur volonté; mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et sur-tout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis; vous voyez, en 1703, le padisha, Mustapha II, juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfants pour lui succéder, mais son frere Achmet III. Ce même empereur Achmet est condamné, en 1730, par les janissaires et par le peuple à résigner le trône à son neveu Mahmoud, et il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand-visir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parcequ'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste; ils sont à la fois féroces et charitables, intéressés,

et ne commettant presque jamais de larcin ; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance ; très peu usent du privilege d'épouser plusieurs femmes et de jouir de plusieurs esclaves ; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens ; ils les regardent comme des idolâtres ; et cependant ils les souffrent, ils les protegent dans tout leur empire et dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, et ne connaissent point la noblesse ; ils sont braves, et n'ont point l'usage du duel : c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie ; et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains ; et l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume, bientôt suivie, comme on l'a déja dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'apperçoit point parcequ'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perse, de ses mœurs, de sa derniere révolution, et de Thamas Kouli-kan ou Sha-Nadir.

La Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siecles entiers: ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes; les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguerent deux fois la Perse après le regne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; et quand la famille des Sophis régna elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis, en Perse qu'en Turquie; les sciences y avaient de bien plus grands encouragements; point de ville dans laquelle il n'y eut plusieurs colleges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était au seizieme et au dix-septieme siecles à-peu-

près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déja indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule : elle était très familiere aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être ; il est très vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfants.

Cependant Ispahan, avant les dernieres révolutions, était aussi grand et aussi peuplé que Londres : on comptait dans Tauris plus de cinq cents mille habitants ; on comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse, et de tous les états de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout

pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possede le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte ottomane : on croit lire une relation du temps de Xerxès, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnois brillants d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle Chardin, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et sur-tout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux : les voyageurs, comme Chardin, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi ; ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possedent de droit, lesquels leur sont transmis de pere en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'orient, des ressources contre l'ennui, qui est par-tout le poison de la vie ; on se rassemblait dans des salles immenses, qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septieme siecle ; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des faiseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle

un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces especes d'hommes qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talents. Tout cela annonce un peuple sociable, et nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le regne de Sha-Abbas qu'on a appelé le Grand. Ce prétendu grand homme était très cruel : mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, descendant d'Ismaël-Sophi, se rendit despotique en détruisant une milice telle à-peu-près que celle des janissaires, et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar Pierre a détruit la milice des strélits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre des troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. Sha-Abbas transporta des peuples d'un pays dans un autre ; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement : de trente mille familles chrétiennes que Sha-Abbas transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mezandéran, vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents : mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations, il reprit sur les Turcs tout ce que Soliman et Sélim avaient conquis sur la Perse, il chassa les Portugais d'Ormus; et toutes ces grandes actions

lui mériterent le nom de Grand : il mourut en 1629. Son fils, Sha-Sophi, plus cruel que Sha-Abbas, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un regne malheureux. Le grand mogol, Sha-Gean, enleva Candahar à la Perse, et le sultan Amurat IV prit d'assaut Bagdadt, en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entiere. Les eunuques gouvernaient le serrail et l'empire sous Muza-Sophi, et sous Hussein, le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'orient, de dépouiller les hommes de leur virilité ; et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux : par-tout où leur pouvoir a été excessif la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de Sha-Hussein faisait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si Miriveys et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de Serdan-pull, que nous nommons Sardanapale.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siecle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitant les montagnes de Candahar, entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là

sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650, sous Sha-Abbas II, et ce fut pour leur malheur. Le ministere de Sha-Hussein, petit-fils de Sha-Abbas II, traita mal les aguans : Miriveys, qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractere des peuples qui la firent eut plus de part que le caractere de leurs chefs ; car Miriveys ayant été assassiné, et remplacé par un autre barbare nommé Maghmud, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de Hussein était méprisé ; et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase, du côté de la Géorgie, se révolterent aussi. Enfin Maghmud assiegea Ispahan, en 1622. Sha-Hussein lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître ; trop heureux que Maghmud daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de Charlemagne, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. Maghmud crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entiere a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps

de Charles VI, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche:* mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour Olrid, comme les Persans pour Aly; et ce Magmud, chef des aguans, mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés: il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appelait Asarf. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés: les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide; les Russes fondaient sur ses provinces, du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné, Sha-Hussein: ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé Thamas, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fideles qui se rassemblerent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheurs produisent toujours des hommes extraordinaires, qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince Thamas, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérants, s'appelait Nadir; il gardait les moutons de son

pere dans les plaines de Corassan, partie de l'ancienne Hircanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres : la vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence; les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. Nadir vendit plusieurs grands troupeaux de son pere, et se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince Thamas; et à force d'ambition, de courage, et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors Thamas Kouli-kan, le kan esclave de Thamas; mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son pere Hussein. (1729) Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi Asraf jusqu à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince Thamas sur le trône de ses aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays, et assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. (1736) Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse sous le nom Sha-Nadir. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les

yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône : cette cruauté fut exercée sur son souverain Thamas. Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. Kouli-kan mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdadt et son territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore; et au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été Miriveys, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple : mais quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

Cette prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'uni-

vers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son pere. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand mogol, Gean-Guir, lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du dix-septieme siecle. L'un de ces deux princes, nommé Sha-Gean, s'empare de l'empire, en 1627, après la mort de son pere, Gean-Guir, au préjudice d'un petit-fils à qui Gean-Guir avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son pere, vit aussi dans la suite ses enfants soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfants de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à-peu-près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernements, et on donnait des vice-royautés aux enfants des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi, dès que la santé de l'empereur Sha-Gean devint languissante, ses quatre enfants, qui avaient chacun le commandement d'une province, armerent pour lui succéder; ils s'accordaient pour détrôner leur pere, et se faisaient la guerre entre eux. C'était précisément l'aventure de Louis-le-Débonaire ou le Faible. Aurengzeb, le plus scélérat des quatre freres, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans Cromwel se retrouve dans ce prince indien, la même dissimulation et la même cruauté, avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses freres, et se rendit maître de la personne de son pere, Sha-Gean, qu'il tint toujours en prison; ensuite il assassina ce même frere, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer; il poursuit ses deux autres freres, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le pere d'Aurengzeb vivait encore: son fils le retenait dans la prison la plus dure; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son pere, attaqué d'une indisposition légere, et le vieillard mourut (1666). Aurengzeb passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu: cet homme, souillé du sang de ses freres, et coupable de la mort de son pere, réussit dans toutes ses entreprises; il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carriere si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presqu'isle que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme, qui eût péri par le dernier supplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers; la magnificence des rois de Perse, toute éblouissante

qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'Aurengzeb.

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient : au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs états. Le trésor de Tamerlan subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté : Aurengzeb y ajouta des richesses étonnantes; un seul de ses trônes a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre : douze colonnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône étaient entourées de grosses perles; le dais était de perles et de diamants, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or en présence du peuple; et ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présents.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde : les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle Quinte-Curce; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, et devinrent Indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1739, au petit-fils d'Aurengzeb, Mahamad-Sha, la même chose qu'à Crésus. On avait dit à ce roi de Lydie : « Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui

« se servira du fer mieux que vous, vous enlevera « tout cet or. »

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans, et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guere d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand mogol Mahamad, levée contre Thamas Kouli-kan, ni d'une plus grande faiblesse : il opposa douze cent mille hommes, dix mille pieces de canon, et deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse qui n'avait pas avec lui soixante mille combattants. Darius n'avait pas armé tant de forces contre Alexandre.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchements de six lieues d'étendue du côté que Thamas Kouli-kan pouvait attaquer : c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger; ce fut au contraire la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le grand mogol Mahamad semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris : il vint s'humilier devant Thamas Kouli-kan, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Delî, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres : il traînait à sa suite ce

riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayerent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. Thamas Kouli-kan livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang : il emporta beaucoup plus de trésors de Déli que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siecles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre : elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce Mahamad-Sha qu'il avait détrôné ; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou, et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que Thamas Kouli-kan avait établi. Le petit-fils d'Aurengzeb garda le titre de roi des rois et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire quand Kouli-kan a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de

tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce Mahamad, roi des rois, ait été despotique avant son malheur; Aureng-zeb l'avait été à force de soins, de victoires, et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer : il est impossible que dans un empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent long-temps et aveuglément; les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul : plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions; les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras : ces terres sont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichissent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde; mais il n'est point serf et attaché à la glebe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'est encore en Pologne, en Bohême, et dans plusieurs pays de l'Allemagne : le paysan, dans toute l'Asie, peut sortir de son pays quand il en est mécontent, et en aller chercher un meilleur s'il en trouve.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée, comme un pays de conquête, par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent

la substance du peuple ; il n'y a point là de ces grands tribunaux permanents, dépositaires des lois, qui protegent le faible contre le fort.

C'est un problême qui parait d'abord difficile à résoudre, que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands, qui paient des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand mogol, et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays, le plus riche de la terre, parceque dans tout pays le prix des journaliers ne passe guere leur subsistance et leur vêtement : l'extrême fertilité de la terre des Indes, et la chaleur du climat, font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien ; l'ouvrier qui cherche des diamants dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton. Par-tout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répeterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'Alexandre ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négociants en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. Tavernier rapporte qu'il fut témoin dans Agra même,

l'une des capitales de l'Inde, que le grand bramin étant mort, un négociant qui avait étudié sous lui vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, et se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fît pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation, c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés; les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs peres: c'est une coutume très ancienne en Asie, et qui avait passé autrefois en loi dans l'Egypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique qui a toujours permis la pluralité des femmes n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage: les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder; c'est un usage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, Samuël, leur magistrat et leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois ont tous secoué le joug; les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain: l'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des

guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très mauvais, et en même temps que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands mogols, parcequ'Aurengzeb avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, et que ce despotisme qui détruit tout se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute regle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée; et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l'état ne reprend une forme constante que quand les lois regnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-septieme siecle, et au commencement du dix-huitieme.

Il vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la dynastie chinoise, qui régnait après la dynastie des Tartares de Gengis-kan, l'empereur Quancum succéda à Kinkum, et Kicum à Quan-

eux. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques ; mais, vous attachant toujours aux évènements et aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vuides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde, fit à la Chine, dans le siecle passé, une révolution plus complete que celle de Gengis-kan et de ses petits-fils. L'empire chinois était, au commencement du dix-septieme siecle, bien plus heureux que l'Inde, la Perse, et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens séveres. Tout se regle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire : la premiere veille sur tous les mandarins des provinces ; la seconde dirige les finances ; la troisieme a l'intendance des rites, des sciences, et des arts ; la quatrieme a l'intendance de la guerre ; la cinquieme préside aux juridictions chargées des affaires criminelles ; la sixieme a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin, dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui ; mais, par la constitution

du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni, selon la loi, comme un sacrilege; cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie sans forme et sans autre raison que sa volonté: or s'il y eut jamais un état dans leqnel la vie, l'honneur, et les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude, qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur: le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles: on n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison; l'art de la tragédie, de la comédie était

commun sans être perfectionné; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient; et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe et de la désolation la plus générale. La famille des conquérants tartares, descendants de Gengis-kan, avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des Iven ayant été enfin dépossédée par la dynastie Ming, les Tartares qui habiterent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des especes de sauvages dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Léaotong, incorporé par la famille de Gengis-kan à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois; au nord-est de Léaotong étaient quelques hordes tartares mantchoux, que le vice-roi de Léaotong traita durement: ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de Cyrus; car le génie des peuples est toujours le même jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut transplanter les habitants. (1622) Alors ces Tartares, qui étaient libres, se choisirent un chef pour

faire la guerre. Ce chef, nommé Taitsou, se fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Léaotong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde; les anciennes armes, comme la fleche, la lance, la massue, le cimeterre, étaient en usage; on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassarts et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sapait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taitsou, ce premier chef des hordes tartares, étant mort, en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, Taitsong, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire et écrire; et il paraît qu'il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois; il l'appelait *Tien*, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises: « Le Tien « éleve qui lui plaît: il m'a peut-être choisi pour « devenir votre maître ». En effet, depuis l'année 1628, le Tien lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très habile: il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait

Hoaitsang, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois : il n'avait pas su empêcher que Taitsong et ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé Listching, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce Listching s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cent mille hommes de cavalerie et quatre cent mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais; il ignorait une partie de ce qui se passait. Listching *le rebelle* (on l'appelle ainsi parcequ'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect : on eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang et d'une foule de mandarins que Listching avait entre ses mains répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, Listching était déja entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques uns de ses enfants mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, et se pendit. L'empereur y accourut, et

ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le P. de Mailla, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siecle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très bon prince, apperçut après cette exécution sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se pendre comme sa mere et ses belles-meres: mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit Mailla, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel pere, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; et enfin, ayant appris que tout était désespéré, et que Listching était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange évènement arriva l'an 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le P. Adam Shall, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématiques, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine; mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin Shall quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur, les Tartares et les

rebelles se disputerent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit-à-petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractere de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef: il en était comme des Arabes de Mahomet, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur Taitsong, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant; c'est Chang-ti, pere du célebre Cam-hi, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit, et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérants; et ce fut pendant cette minorité de Chang-ti que les Tartares acheverent de subjuguer la Chine. L'usurpateur Listching fut tué par un autre usurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfants vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des Demetri en Russie. Des mandarins chinois tâcherent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un

général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parcequ'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite Shall les eût fait fondre. Il est très remarquable que les Tartares, dépourvus d'artillerie, l'emporterent à la fin sur ceux qui en avaient : c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du nord sur ceux du midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur Chang-ti étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils Cam-hi au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son pere, et ce Cam-hi a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et sur-tout Le Gentil, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide, et plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince; c'est par là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouverent fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la maniere tartare : il y en eut qui aimerent mieux

mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions quand le czar Pierre I les a obligés à se couper leur barbe; tant la coutume a de force sur le vulgaire!

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages, et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le regne de ce Cam-hi les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération: plusieurs furent logés dans le palais impérial; ils bâtirent des églises; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique en enseignant à des sauvages les arts nécessaires; ils réussirent à la Chine en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse, et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome (1), et qui faisaient décider dans des congrégations de cardinaux si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

(1) Voyez le chapitre *des cérémonies chinoises*, à la fin du Siecle de Louis XIV.

Ces querelles allerent si loin, que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon (1). Le successeur de Cam-hi défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane, et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé Yontching, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes:*

« Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de « bonzes et de lamas dans votre pays? comment les « recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon pere, « n'espérez pas me tromper de même. Vous voulez « que les Chinois embrassent votre loi. Votre culte « n'en tolere point d'autre, je le sais : en ce cas que « deviendrons-nous? les sujets de vos princes. Les « disciples que vous faites ne connaissent que vous, « dans un temps de trouble ils n'écouteraient d'autre « voix que la vôtre. Je sais bien qu'à présent il n'y « a rien à craindre; mais quand les vaisseaux vien- « dront par milliers, il pourrait y avoir du dés- « ordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux

(1) Voyez le chapitre suivant concernant le Japon.

princes qui aient jamais régné; toujours occupé du soin de soulager les pauvres, et de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition et le manege des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et sur-tout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire, furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya, en 1699, sous l'empereur Cam-hi. Ce phénomene fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima et Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe: la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la premiere écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matiere inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septieme siecle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre il paraît un

enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais, sans puissance, sans richesse, imagine au quinzieme siecle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique: bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense : la religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce; et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déja remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'état. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines, voisines du Japon : on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; et il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais sous peine de mort: mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condam-

nait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays; malgré cette défense le gouverneur des isles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencerent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée Méaco: ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'état fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols; car jamais on ne persécuta au Japon la religion de Confucius, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur Kempfer, qui a si long-temps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitants de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale qui vivaient toutes en paix, et ces douze sectes composaient plus de quatre cent mille habitants, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore, en 1636, le commerce le plus avantageux; Kempfer dit qu'ils en rapporterent à Macao deux mille trois cent cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis

1600, étaient jaloux du commerce des Espagnols ; ils prirent, en 1637, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouverent des lettres d'un officier portugais, nommé Moro, espece de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe et des établissements d'Asie pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : Moro reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises : l'empereur Jemits, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable ; mais ce qui rend la preuve complete, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'assemblerent en armes au nombre de plus de trente mille : ils furent battus en 1638, et se retirerent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangeres étaient alors chassées du Japon : les Chinois même étaient compris dans cette loi générale, parceque quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sûr le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres ; on avait déja démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déja partis : il en restait un, que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais Kokbeker rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé Moro, et un capitaine hollandais, nommé Kokbeker, suscitant dans le Japon de si étranges évènements, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européans, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grace qu'ils espéraient d'y commercer et de s'y établir librement ; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite isle nommée Désima, près du port de Nangazaki ; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite isle, qui leur sert de prison dès qu'ils y arrivent ; on s'em-

pare de leurs vaisseaux, et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent; ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques, se laissent ainsi traiter en esclaves: on les conduit, il est vrai, de la petite isle où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; et ils sont par-tout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés: leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit, signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidele.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon: cette opinion a sa source dans l'aventure d'un Hollandais qui s'étant échappé, et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtit des vaisseaux qui pussent aller en haute mer: ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames pour le commerce de leurs isles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier, et extrême dans ses résolutions: ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité; et

quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre Colbert, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestants, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais : mais les Hollandais s'opposerent à ce dessein ; et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonniere, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est : on verra dans le Siecle de Louis XIV le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance ; et dans ce prodigieux nombre d'isles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guere que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizieme siecle plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin ; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mysteres de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. Il y a beaucoup d'especes d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature; et tandis que nous faisons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité; mais si l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette Histoire jusqu'au temps où commence le beau siecle de Louis XIV.

J'ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis Charlemagne, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de Louis XIV. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'appercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands évènements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes

les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque, et la crédulité ont chargé dans tous les temps la scene du monde.

Constantin triomphe de l'empereur Maxence; mais certainement un labarum ne lui apparut point dans les nuées, en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis, souillé d'assassinats, se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécille pour écrire que Dieu fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi Louis VIII peut mourir de phthisie; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassements d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténebres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siecles d'erreurs, qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monuments établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de Ju-

piter Stator, que Jupiter n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? Quel philosophe eût pu nier, dans le temple de Castor et de Pollux, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre? les prêtres de Jupiter et de Pollux n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument; avoüez donc que les dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémez point nos miracles en présence des monuments qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé, et il fait lapider le sage qui en doute.

Les monuments ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de Philippe-Auguste, et l'abbaye de la Victoire, sont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le grouppe de Laocoon, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie? et quand vous verrez les hideuses statues d'un saint Denis sur le chemin de Paris, ces monuments de barbarie vous prouveront-ils que saint Denis, ayant eu le cou coupé, marcha

une lieue entiere portant sa tête entre ses bras, et la baisant de temps en temps?

La plupart des monuments, quand ils sont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées: il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un évènement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille, *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagene*; et à peine cette médaille fut-elle frappée, qu'on apprit que l'amiral Vernon avait levé le siege. Si une nation, dans laquelle il y a tant de philosophes, a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples et des temps abandonnés à la grossiere ignorance?

Croyons les évènements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation; mais pour tous ces petits faits obscurs et romanesques, écrits par des hommes obscurs, dans le fond de quelque province ignorante et barbare; pour ces contes chargés de circonstances absurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à Voraginé (1), au jésuite Caussin, à Maimbourg, et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre, depuis les inon-

(1) Voraginé est l'auteur de la Légende dorée.

dations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencerent un peu à renaître dès le douzieme siecle; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions, étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits; et ces superstitions, se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorants et féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols: alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche, de Bagdadt jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siecles, que les armes à la main; et les peuples, les princes mêmes étaient si imbécilles, qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de Dieu, et un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractere de la Divinité dans son successeur; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour-à-tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, et faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur, et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu, aux douzieme et treizieme siecles,

les moines devenir princes ainsi que les évêques, ces évêques et ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossieres que leurs mœurs; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs, pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la premiere nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de Louis-le-Faible, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après Charles-Quint; en Angleterre, que par la constance d'Elisabeth; en France, que par la soumission forcée de Henri IV à l'église romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique: elle a bouleversé plus d'un état depuis les massacres des Albigeois, au treizième siecle, jusqu'à la petite guerre des Cévenes, au commencement du dix-huitieme. Le sang a coulé dans les campagnes et sur les échafauds pour des arguments de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années, presque sans interruption; et ce fléau n'a duré si long-temps que parcequ'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc encore une fois avouer qu'en général

toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies, et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages.

L'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III : ce fut lui qui, dans un concile, au douzieme siecle, abolit autant qu'il le put la servitude ; c'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Frédéric Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becquet : il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables ; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur : cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout ; elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glebe, ainsi qu'en Bohême, en Suabe, et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne : on voit même encore en France, dans quelques pro-

vinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Negres ; on nous reproche ce commerce. Un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir.

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espece de servitude les seigneurs mêmes ; et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait, sur la foi de quelques dissertateurs qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies : mais, sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens et les Génois à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans, quels troubles Venise, Gênes, Florence, Pise, n'éprouverent-elles pas? combien de fois Gênes, Florence, et Pise, ont-elles changé de maîtres? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes, et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables

en Italie, et ensuite dans les autres états chrétiens; c'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractere qui ne se trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le siege de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement, et la religion : c'est la seule maniere d'expliquer l'enigme de ce monde.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle isle de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique : les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques isles, dans quelques forêts, et sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuple qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada, ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés, mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissements de l'antiquité; ils regnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe ; on ne trouve nulle part en orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares

paraissent les seuls qui aient, dans les races de leurs Mirzas, quelque faible image de cette institution; on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européane : il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore est-elle très différente; c'est une tribu entiere qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie : cependant cent hordes de Tartares et des peuplades d'Arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très florissantes et supérieures à celles de la Grece, comme Tyr et Sidon; on n'en trouve plus de pareilles depuis leur chûte : les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie; il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes : mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne qui est une république est un pays de plaines; Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres à la vérité dans une partie des Alpes; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernements, mais sur-tout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les orientaux est la maniere dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'orient, si ce n'est une princesse de Mingrélie, dont nous parle Chardin, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres; les serrails des orientaux en sont remplis.

Tout differe entre eux et nous; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtements, maniere d'écrire, de s'exprimer, de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre, de meurtre, et de destruction, qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractere des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre; nous ne voyons sur-tout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitants du nord: ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur, les a perdus; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagements et de ces des-

tractions que nous observons dans l'espace de neuf cents années nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale: c'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force; c'est lui qui a formé le code des nations; c'est par lui qu'on révere la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'isle Formose, comme à Rome. Les enfants respectent leurs peres en tout pays; et le fils en tout pays, quoi qu'on en dise, hérite de son pere: car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au pere. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'état, et la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi qu'un Français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un Anglais vient d'en acheter une dans le Bengale (1).

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achete un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son pere au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulieres.

(1) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

Nous pensons encore que dans tout l'orient les femmes sont esclaves, parcequ'elles sont attachées à une vie domestique : si elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris ; c'est ce qui n'arrive point : elles ont par-tout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire par la loi, par les usages, ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des serrails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les états de rudes violences. Les grands-visirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception : les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin, disent par-tout, Soyez équitables et bienfaisants. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce : ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achete de ses bonzes, pour la plus vile monnaie, l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale

qu'on lui inspire est bonne; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'orient comme des prédicateurs de l'iniquité; c'est calomnier la nature humaine: il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si, dans presque tous les pays du monde, on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares: c'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau: mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison après les avoir traînés derriere un char au Capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre; et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est par-tout instituée pour porter au bien; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire par-tout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine; et la secte d'Omar

combat la secte d'Aly par la parole jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages; il répand la variété sur la scene de l'univers : la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fonds est par-tout le même, et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil, et les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siecles, une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédents, ils ne sont pas meilleurs : la coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une maniere différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée, qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des Lettres persanes, ou de ces nouveaux paradoxes non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus

sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considere, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre, des bords du Danube à la mer Baltique, et jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que quand il y a beaucoup de terres défrichées il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce, ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés; et la Pologne ne manque d'habitants que parceque le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très légers intérêts, et souvent pour de petits caprices? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce

nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles! Une humanité nouvelle, qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité très déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes; mais aussi, comme on l'a déja remarqué, ce mal produit un bien: les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons, et d'argent.

Les guerres civiles ont très long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés; et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours.

FIN DE L'ESSAI SUR LES MOEURS.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLÉMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'À LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE REMARQUE.

Comment et pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.

PLUSIEURS personnes savent que l'Essai sur l'histoire générale des mœurs, etc. fut entrepris, vers l'an 1740, pour réconcilier avec les sciences de l'histoire un dame illustre (1) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux, et les mensonges révoltants : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de

(1) Madame la marquise du Châtelet.

nos monarchies modernes avant et après Charlemagne; tout lui paraissait petit et sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux et mal digérés : ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par Grégoire de Tours; nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions : ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, et de lois que celles du brigandage; telle est l'histoire de Clovis et de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à Caribert, à Chilperic, et à Clotaire? Il ne reste de ces temps misérables que des couvents fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siecles de barbarie, et qui donnent le portrait d'Agilulphe et de Grifon comme s'ils avaient Scipion et César à peindre. Elle ne put souffrir dans Daniel ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états-généraux, des parlements, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos usages, et sur-tout de la société, autrefois sauvage, et aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans Daniel l'histoire du grand Henri IV, et elle y trouvait celle du jésuite Coton; elle voyait dans cet écrivain le pere de saint Louis attaqué d'une maladie mortelle,

ses courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infaillible, et ce prince mourant martyr de sa chasteté. Ce conte, tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine et par la raison, était gravé dans Daniel au-devant de la vie de Louis VIII.

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire, après tant d'autres mal instruits, que les mamelucs voulurent choisir en Egypte pour leur roi saint Louis, prince chrétien, leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prisonnier, qui ne connaissait ni leur langue ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans Joinville; mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire, et elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de Joinville (1).

La fable du Vieux de la montagne, qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte assassiner saint Louis dans Paris, et qui le lendemain, sur le bruit de ses vertus, en faisait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *Mille et une Nuits*.

Enfin, quand elle voyait que Daniel, après tous les utres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi ; quand elle lisait que le

(1) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manuscrit qui, par le style et les caracteres, paraît du siecle de Joinville : il a été imprimé à l'imprimerie royale.

roi Edouard III accordait la paix parcequ'un orage l'avait épouvanté, et que la pluie décidait ainsi de la paix et de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophete Mahomet et du conquérant Mahomet II était vrai; et lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à Mahomet II d'avoir éventré quatorze de ses pages (comme si Mahomet II avait eu des pages) pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond et le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans: elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin et du jeu; et en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, et nos historiens, leurs imitateurs, ont accusé Mahomet d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Asie, et sur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne et d'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, de lois, de préjugés qui se combattent; comment tant de peuples ont passé tour-à-tour de la politesse à la barbarie, quels arts

se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le Discours de l'illustre Bossuet sur l'histoire universelle : son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célebre peint les Egyptiens, les Grecs, et les Romains : elle voulut savoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture ; elle fut bien surprise quand elle vit que les Egyptiens, tant vantés pour leurs lois, leurs connaissances, et leurs pyramides, n'avaient presque jamais été qu'un peuple esclave, superstitieux, et ignorant, dont tout le mérite avait consisté à élever des rangs inutiles de pierres les unes sur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtissant leurs palais superbes ils n'avaient jamais su seulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture consistait à poser de longues pierres plates sur des piliers sans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une statue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs, ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un seul livre des Egyptiens ; que les éléments de géométrie, composés dans Alexandrie, le furent par un Grec, etc. etc. Cette dame philosophe n'apperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très borné : elle sut que depuis Alexandre cette nation fut toujours subjuguée par quiconque voulut la soumettre ; elle admira le pinceau de Bossuet, et trouva son tableau très infidele.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 341 ces propres

mots : « Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit « tous les empires de l'univers? La Russie seule est « plus grande que tout l'empire romain. »

Elle se plaignit qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle, et ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du discours sur les Juifs cette note de sa main : « On « peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, « mais il mérite peu de place dans l'histoire. »

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible et barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célebre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut presque toujours séditieuse et esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la disperserent, comme depuis les vainqueurs mahométans disperserent les Parsis, peuple si supérieur aux Juifs, long-temps leur souverain, et d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il semblait sur-tout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique, et de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, et où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame, d'un esprit si solide et si éclai-

ré, ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitants obscurs de la Palestine, et qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde entier, et le mieux policé, sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle desirait un supplément à cet ouvrage, lequel finit à Charlemagne; et on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

IIe REMARQUE.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'histoire de l'esprit humain, et non pas le détail des faits presque toujours défigurés : il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de Puiset, ou le seigneur de Mont-lhéri, qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis Charlemagne, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'empire et du sacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions: c'est là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis Othon I, penserent avoir un droit incontestable sur tous les états possédés par les empereurs romains, et ils regarderent tous les autres souverains comme les usurpateurs de

leurs provinces : avec cette prétention et des armées l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie ; et un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats et d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'éleve au-dessus des empereurs, les force à lui baiser les pieds, les dépose, les établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'est aucune souveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient disposé, ou réellement par des séditions, ou en idée par de simples bulles. Tel est le systême d'une très grande partie de l'Europe jusqu'au regne de Henri IV, roi de France.

C'est donc l'histoire de l'opinion qu'il fallut écrire ; et par-là ce chaos d'évènements, de factions, de révolutions, et de crimes, devenait digne d'être présenté aux regards des sages.

C'est cette opinion qui enfanta les funestes croisades des chrétiens contre des mahométans et contre des chrétiens même. Il est clair que les pontifes de Rome ne susciterent ces croisades que pour leur intérêt. Si elles avaient réussi, l'église grecque leur eût été asservie. Ils commencerent par donner à un cardinal le royaume de Jérusalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés et tous les bénéfices de l'Asie mineure et de l'Afrique ; et Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des Scipion et des Paul Emile.

IIIe REMARQUE.

L'histoire de l'esprit humain manquait.

On voit dans l'histoire ainsi conçue les erreurs et les préjugés se succéder tour-à-tour, et chasser la vérité et la raison. On voit les habiles et les heureux enchaîner les imbécilles, et écraser les infortunés ; et encore ces habiles et ces heureux sont eux-mêmes les jouets de la fortune ainsi que les esclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs et de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées ; les hommes apprennent à penser.

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance, et des progrès de l'esprit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la seule, ce me semble, qui puisse convenir à une histoire générale, a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé Véli et son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur Histoire de France ; en quoi ils sont, malgré leurs fautes, très supérieurs à Mézerai et à Daniel. . . .

IVe REMARQUE.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

Il y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que César, après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'Arsinoë, par la mer Rouge, et par l'océan Indien. L'empereur Iventi, premier du nom, régnait alors; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très sage et très savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de César avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrètement par ses interpretes des usages, des sciences, et de la religion de ce peuple romain, aussi célebre dans l'occident que le peuple chinois l'est dans l'orient: il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une maniere si absurde, que le soleil est déja entré dans les signes célestes du printemps lorsque les Romains célebrent les premieres fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un college de prêtres qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la maniere dont les poulets mangent de l'orge.

Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu, nommé Tagès, qui sortit de terre en Toscane.

Ces peuples adorent un Dieu suprême et unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très grand et très bon ;* cependant ils ont bâti un temple à une courtisanne nommée Flora, et les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités est la déesse des tetons, l'autre celle des fesses; il y a un pénate qu'on appelle le *dieu pet.* L'empereur se met à rire: les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous, ou des imposteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine: mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulieres avec les ambassadeurs; il apprend que les pontifes romains ont été très ignorants, mais que César réforme actuellement le calendrier; on lui avoue que le college des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laissé subsister une institution ridicule, devenue chere à un peuple long-temps grossier; que tous les honnêtes gens se moquent des augures; que César ne les a jamais consultés; qu'au rapport d'un très grand homme, nommé Caton, jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire; et qu'enfin Cicéron, le plus grand orateur et le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé, *de la Divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions, et tous les sor-

tileges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de Cicéron ; ses interpretes le traduisent : il admire le livre et la république romaine.

Ve REMARQUE.

En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.

Il y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires influent tellement sur toute une nation, que leur conduite est nécessairement absurde et leurs mœurs atroces tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe ; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cent mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puissants. De ces troupes, les unes vont chaussées, les autres nu-jambes ; celles-ci barbues, celles-là rasées ; les unes en capuchon, les autres en bonnet ; toutes dévouées à ses ordres, toutes armées d'arguments et de miracles ; elles soutiennent toutes que cet Italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques ; par conséquent ce droit est reconnu par une foule qui ne raisonne point, et par quelques gens adroits qui raisonnent.

La premiere équivoque, c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur, nommé Pierre, « Tu es « pierre, et sur cette pierre je fonderai mon assem-

« blée, et tu seras pêcheur d'hommes ». La seconde, c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce Pierre, dans laquelle il dit qu'il est à Babylone; et on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisieme, c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher: de là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de Pierre, et que Pierre ayant pêché des hommes, son successeur devait avoir la terre entiere dans ses filets.

Notre Indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme, quelque respectable qu'il soit; il jugera que ses prétentions doivent semer par-tout la discorde; et s'il apprend ensuite toutes les révoltes, les assassinats, les empoisonnements, les guerres, les saccagements que cette querelle a causés: Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait nécessairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers siecles il s'est joint à ces querelles une animosité violente de prêtre contre prêtre et de peuple contre peuple sur des matieres de controverse absolument incompréhensibles; alors, quand il verra un duc de Guise, un prince d'Orange, deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruisselantes de sang, et quatre à cinq cent mille hommes égorgés en différents temps au nom de Dieu, il frémira, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux et plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grece et Rome ne nous ont laissé de livres, et où je ne sais quels billets mettent tout en rumeur; il croira lire l'histoire des singes: et dans tous ces différents cas il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, et pourquoi elle en a produit de si affreux et de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, et sur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes et les Pyrénées.

VI[e] REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre: non seulement des empires ont disparu sans laisser de trace; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme, qui est, comme on sait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne, dans le siecle de Théodose. Dieu permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'orient, dans l'Afrique, dans la Grece; qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, et du sa-

béisme, plus antique encore; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à Brama, et qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suede, la Norwege, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste empire que la force a subjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais; c'est la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules les Vandales, les Francs, n'avaient guere d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée: et qui sont ceux qui ont intenté cette étrange accusation? ce sont ceux-là même qui ont tant condamné Bayle pour avoir dit qu'une société d'athées pourrait subsister, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que sa supposition était chimérique: ils se sont donc contredits évidemment, ainsi que tous ceux qui écrivent avec un esprit de parti. Ils se trompaient en disant qu'une société d'athées ne pouvait pas subsister, puisque les épicuriens, qui subsisterent si long-temps, étaient une véritable société d'athées; car ne point admettre de dieu, et n'admettre que des dieux inutiles qui ne punissent ni ne récompensent, c'est précisément la même chose pour les conséquences.

Ils ne se trompaient pas moins en reprochant l'athéisme au gouvernement chinois. L'auteur de l'Essai sur les mœurs, etc. dit: « Il faut être aussi « inconsidérés que nous le sommes dans toutes nos « disputes, pour avoir osé traiter d'athée un gouver- « nement dont presque tous les édits parlent d'un « Etre suprême, pere des peuples, récompensant et « punissant avec justice, qui a mis entre lui et « l'homme une correspondance de prieres et de bien- « faits, de fautes et de châtiments. »

Quelques journalistes ont affecté de douter de ces édits; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des Lettres des missionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le troisieme tome de l'Histoire de la Chine; ils n'ont qu'à lire à la page 41 cette inscription, « Au vrai principe de « toutes choses; il est sans commencement et sans « fin, il a produit tout, il gouverne tout, il est infi- « niment bon et infiniment juste, etc. »

Mais, dit-on, les Chinois croient Dieu matériel: il serait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'église dans lesquels nous peignons Dieu avec une grande barbe, comme Jupiter Olympien. Nous insultons tous les jours les nations étrangeres, sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagants; nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion et la morale la plus pure plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages, et dont les mœurs et les coutumes n'ont souffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VIIe REMARQUE.

Opinion, sujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guere causé de guerres civiles que chez les chrétiens : car le schisme des Osmanlis et des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe, sont plus exécrables que les autres, parcequ'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raison s'introduisant parmi nous par degrés, commence à détruire ce germe pestilentiel qui avait si long-temps infecté la terre : on méprise les disputes théologiques ; on laisse reposer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics, qui sont des étendards auxquels les nations se rallient : le dogme alors est la trompette qui sonne la charge. Je vénere des statues, et tu les brises; tu reçois deux especes, et moi une ; tu n'admets que deux sacrements, et moi sept ; tu abats les signes de religion que j'éleve : nous nous battrons infailliblement, et cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés et lassés du fanatisme. Mais j'admets une grace versatile, et toi une grace concomitante : la tienne est efficace, à laquelle on peut résister; la mienne suf-

fisante, qui ne suffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuyeux et des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres, et on finira par se moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions sont appaisées : ainsi quand le lecteur en sera au siecle de Louis XIV, il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la ligue et de la fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égarements, comme les medecins décrivent la peste de Marseille, quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien, ne parlez pas de nos extravagances passées, ressembleraient aux enfants des pestiférés qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs peres ont eu le charbon.

Les papiers publics, si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien ; ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur-le-champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour et menaça l'historien de l'empire : Quoi ! dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ? — Tel est mon devoir, répondit le scribe du tribunal de l'histoire, et ce devoir m'ordonne d'écrire sur-le-champ les plaintes et les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, se recueillit, et dit : Eh bien ! allez, écrivez tout, et je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il

est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité, que devra faire la Sorbonne? L'ordre des freres prêcheurs aura-t-il droit de se plaindre? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur?

VIII[e] REMARQUE.

De la poudre à canon.

Comme il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont aussi tout changé dans le monde: tel est celui de la poudre inflammable. Il est sûr que le bénédictin Roger Bacon n'enseigna point ce secret tel que nous l'avons; mais c'est un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzieme siecle; et c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon au dix-septieme. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On se servait, dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de grosses fleches enflammées garnies de bitume et de soufre dans les places assiégées; ces engins, diversifiés en mille façons, faisaient partir de l'artillerie: voilà pourquoi on a cru qu'au siege du château de Puisguillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres

de balle pour battre de fortes murailles, et certainement on n'en avait point alors. C'est une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pieces de canon à la bataille de Créci, en 1346 : il n'en est aucun vestige dans les actes de la tour de Londres ; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle, dans la nouvelle Histoire de France, d'un canon fondu, en 1301, dans la ville d'Amberg, lequel existe encore avec cette date gravée sur sa culasse. Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'Holnstein de Baviere a été supplié de s'en informer; on a tout vérifié sur les lieux : ce prétendu canon n'existe pas ; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise est le tombeau d'un nommé Mergue Martin, mathématicien assez fameux pour son temps, et qui fondait des canons dans le haut Palatinat ; il a un canon sous ses pieds, avec deux écussons, l'un représentant un griffon, et l'autre un petit canon monté sur un affût à deux roues ; son épitaphe porte qu'il mourut en 1501 ; le chiffre 1501 est très bien fait, et je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IXe REMARQUE.

De Mahomet.

Le plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe fut l'établissement de la religion de Mahomet. Ses musulmans, en moins d'un siecle, conquirent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est à la vérité que comme un atome qui a changé de place dans l'immensité des choses et dans le nombre innombrable de mondes qui remplissent l'espace; mais c'est au moins un évènement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, et comme un effet nécessaire des lois éternelles et immuables : car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, et que tout ne soit pas la suite de cet ordre? Comment l'éternel géometre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême? On peut dire des mots contraires à cette vérité; mais une opinion contraire c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de Boulainvilliers prétend que Dieu suscita Mahomet pour punir les chrétiens d'orient qui souillaient la terre de leurs querelles de reli-

gion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, et qui adoraient réellement Marie, mere de Jésus, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le Saint-Esprit, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisieme personne de la Trinité : mais si Dieu voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les parsis, les sectateurs de Zoroastre, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie? Dieu voulait donc punir aussi les sabéens? c'est lui supposer des vues partiales et particulieres. Il paraît étrange d'imaginer que l'Etre éternel et immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en orient et en Afrique pour le détruire, qu'il sacrifie, par une providence particuliere, la religion annoncée par son fils à une religion fausse. Ou il a changé ses lois, ce qui serait une inconstance inconcevable dans l'Etre-suprême; ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savants hommes, et sur-tout M. Sale, auteur de la meilleure traduction de l'alcoran et des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que Mahomet travailla en effet à la gloire de Dieu en detruisant le culte du soleil en Perse, et celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil, ils le révéraient comme l'emblême de la Divinité; cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de Manès. Les mages n'avaient jamais adoré

ce que nous appelons le mauvais principe; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable: c'est ce qui se voit expressément dans le sadder, ancien commentaire du livre du Zend, le plus ancien de tous les livres : et, à tout prendre, la religion de Zoroastre valait mieux que celle de Mahomet, qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un Dieu suprême, créateur, conservateur, vengeur, et rémunérateur: on le voit par leur ancienne formule: « O Dieu! « je me voue à ton service; je me voue à ton ser- « vice, ô Dieu! tu n'as de compagnons que ceux « dont tu es le maître absolu; tu es le maître de « tout ce qui existe ». L'unité de Dieu fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses et les Chaldéens, un ennemi du genre humain, qu'ils nommaient *Satan*: l'unité de Dieu et l'existence de ce Satan subordonné à Dieu sont le fondement du livre de Job, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, et que plusieurs savants croient avec raison antérieur à Moïse d'environ sept générations.

Si les mahométans écraserent la religion des mages et des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à Dieu. Les hommes ont toujours été portés à croire Dieu glorieux, parcequ'ils le sont; car, ainsi qu'on l'a déja dit, ils ont fait Dieu à leur image; tous, excepté les sages, se sont re-

présenté Dieu comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *votre altesse*, et qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, et qui se fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur; il ne s'éloigne pas de croire que Mahomet fut un fanatique de bonne foi : « Il est aisé de con« venir, dit-il, qu'il put regarder comme une œuvre « méritoire d'arracher les hommes à l'idolâtrie et « à la superstition, et que par degrés, et avec le « secours d'une imagination allumée, qui est le « partage des Arabes, il se crut en effet destiné à « réformer le monde. »

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange Gabriel, et qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem en une nuit sur la jument Borac: mais j avoue qu'il est possible qu'un homme, rempli d'enthousiasme et de grands desseins, ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mecque à Jérusalem, et qu'il parlait aux anges; de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe Gassendi rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait sorcier: et voici comme il s'y prit; il lui persuada qu'il voulait être sorcier comme lui; il lui demanda de sa drogue, et feignit de s'en frotter; ils passerent la nuit dans la même chambre: le sorcier endormi s'agita et parla toute la nuit; à son réveil

il embrassa Gassendi, et le félicita d'avoir été au sabbat; il lui racontait tout ce que Gassendi et lui avaient fait avec le bouc. Gassendi lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire et à écrire. Il parvint enfin à tirer le sorcier de son illusion.

Il est vraisemblable que Mahomet fut d'abord fanatique, ainsi que Cromwell le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit et leur courage à faire réussir leur fanatisme; mais Mahomet fit des choses infiniment plus grandes, parcequ'il vivait dans un temps et chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très grand homme, et qui forma de grands hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu : il vainquit toujours, et toutes ses victoires furent remportées par le petit nombre sur le grand. Conquérant, législateur, monarque, et pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes; mais les sages lui préféreront toujours Confutzée, précisément parcequ'il ne fut rien de tout cela, et qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse, et plus policée que la nation arabe.

X.e REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes et des papes.

L'OPINION et la guerre firent la grandeur des califes; l'opinion et l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, église à mosquée, évêque à muphti, mais politique à politique, évènements à évènements.

Dans l'ordre ordinaire des choses la guerre peut donner de grands états; l'habileté n'en peut donner que de petits: ceux-ci durent plus long-temps; la guerre, qui a fondé les autres, les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu-à-peu cent milles italiques de pays en long et en large; et les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues, les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Asie mineure, et la Perse, au septieme et au huitieme siecle, quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre, évêque de Rome;* il était élu par le peuple asemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'orient et d'occident. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes: « Nous « vous supplions, vous, chargé du ministere impé-« rial, d'ordonner la consécration de votre pere et

« pasteur ». Il écrivait au métropolitain de Ravenne : « Saint-pere, nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui « que nous avons élu ». C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome avant Charlemagne. Si l'on prétend que Grégoire II secoua le joug de son empereur, résidant à Constantinople, qu'était-il autre chose qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, et ses successeurs ayant pris ce titre, il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome : les Othon ne permirent certainement pas que l'évêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. Grégoire VII, en tenant l'empereur Henri IV pieds nus et en chemise dans son antichambre, à Canosse, n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands, conquérants de Naples, en faisaient hommage au pape ; mais aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain comme monarque romain : la premiere investiture donnée aux princes normands le fut par l'empereur Henri III, en 1047.

La seconde investiture est d'un genre différent, et mérite la plus grande attention. Le pape Léon IX, ayant fait une espece de croisade contre ces princes,

fut battu et pris par eux : ils traiterent leur captif avec beaucoup d'humanité, chose assez rare dans ces temps-là ; et le pape Léon, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris et tout ce qu'ils pourraient prendre en qualité de fief héréditaire de saint Pierre, *de sancto Petro hæreditatis feudo.*

A qui Charles d'Anjou fit-il hommage-lige pour Naples et Sicile? fut-ce à la personne de Clément IV, souverain de Rome? non, ce fut à l'église romaine et aux papes canoniquement élus, *pro regno Siciliæ et aliis terris nobis ab ecclesia romana concessis;* pour nos royaumes concédés par l'église romaine. Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine, une oblation à saint Pierre, un acte de dévotion, dont il résulta des meurtres, des assassinats, et des empoisonnements. Le pape était alors si peu souverain de Rome, que la monnaie y avait été frappée au nom de Charles d'Anjou lui-même, quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende, *Karolus, senatus, populusque romanus;* et sur le revers, *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des Colonnes et des Ursins ; il y a aussi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez sur ces pieces la souveraineté du pape exprimée ; le mot *domnus*, dont on se servit très rarement, était un titre honorifique, que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa, si

je ne me trompe ; et on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de Frédéric Barberousse avec le pape Alexandre III jamais cet Alexandre ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur Frédéric II de préférer Mahomet à Jésus-Christ, le dépose à la vérité de l'empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour lui-même ; l'empire romain subsistait toujours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient ; les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, et ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome ? une ville où l'évêque avait un très grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, et où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme Alaric, ou Totila, ou Arnoud, ou les Othon.

Les papes regardaient non seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Aragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, et sur-tout d'Angleterre, comme feudataires, mais ils

ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ce pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition qui soumettait ces royaumes au siege de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d hérétiques, ou d'avoir épousé sa cousine au cinquieme degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui, en échange, donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples se ralliaient ; et le pape, qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie et de l'Egypte, et du reste de l'Afrique, les rois des provinces espagnoles prirent des investitures des califes qui ne possédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands, dans l'anarchie de l'empire, s'étaient déja faits princes et en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissants dans Rome qu'un évêque de Wurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir, qu'ils furent obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante et dix ans.

Martin V, élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par Boniface VIII. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château Saint-Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzieme siecle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se dire rois

de Rome; et les empereurs, qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont osé jamais y demeurer. Le monde se gouverne par des contradictions; et voilà sans doute la plus frappante : elle dure depuis Charlemagne.

Charles-Quint, roi de Rome, voulut bien la saccager; mais d'y demeurer seulement trois mois, de prétendre y fixer le siege de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'est un problême que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs et les papes soient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne et seraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le seraient de fait : ce partage ne nous étonne plus parceque nous y sommes accoutumés; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers, c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes sur les fondements les plus solides, fut cet Alexandre VI, coupable de tant d'horribles meurtres, commis par les mains de son incestueux fils dans la Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Césene, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, et sur-tout dans Rome. Quel était le titre de cet homme? celui de *serviteur des serviteurs de Dieu;* et quelle serait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui est intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, et de servir de diacre à la grand'messe.

XIe REMARQUE.

Des moines.

L'OPINION plus que toute autre chose a fait les moines ; et c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déserts.

On a parlé des moines dans l'Essai sur les mœurs, quoique cette partie du genre humain ait été omise dans toutes les histoires qu'on appelle profanes. Après tout ils sont hommes, et même dans ce corps si étranger au monde il s'est trouvé de grands hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux que le célebre évêque du Bellai, et que tous les auteurs qui ne sont pas du rite romain : il a parlé des jésuites avec impartialité ; car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société particuliere, et l'état aux moines ; on le sait assez. La société humaine s'est apperçue depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuisent à la population, à l'agriculture, aux arts nécessaires ; combien elles sont dangereuses dans des temps de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines, et qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines

sont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, sont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse : mais c'est précisément par cette raison que les moines font tort à l'état; leurs maisons sont bâties des débris des masures de la noblesse ruinée. Il est démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de services au roi et à la nation qu'un abbé qui possede deux cent mille livres de rente : l'exemple de Londres est frappant ; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'est aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de soldats, de matelots, d'artisans ; ils sont dans les cloîtres, et ils y languissent.

La plupart sont des esclaves enchaînés sous un maître qu'ils se sont donné ; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monseigneur:* c'est la plus profonde humiliation devant le plus grand faste ; et encore dans cet abaissement ils tirent une vanité secrete de la grandeur de leur despote.

Plusieurs religieux, il est vrai, détestent dans l'âge mûr les chaînes dont ils se sont garrotés dans l'âge où l'on ne devrait pas disposer de soi-même ; mais ils aiment leur institut, leur ordre ; et ces esclaves ont les yeux si fascinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté si on la leur rendait : ce sont les compagnons d'Ulysse qui refusent de reprendre la forme humaine. Ils se dédommagent de cet abrutissement en Italie, en Espagne, en donnant insolemment leurs mains à baiser aux femmes ; leurs abbés sont princes en Allemagne : on voit des

moines grands officiers d'un prince moine; et son cloître est une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit tout est bien changé: les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines dans leur institut sont hors du genre humain, et ils ont voulu gouverner le genre humain. Séculiers et errants dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'église grecque; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a proposé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir jusqu'à présent: dans les pays protestants on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois (1): on leur reprochait des privileges qu'ils ne tenaient que de Rome, et qui étaient incompatibles avec les lois de l'état; mais tous les autres religieux ont à-peu-près les mêmes privileges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique, et à l'occasion de l'assassinat du roi: ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'état, et dans l'église. C'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité et les travaux littéraires; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques où l'on fait serment à Dieu de vivre aux dépens d'autrui, et d'être inutiles, il faut des asiles

(1) Voyez le Précis du siecle de Louis XV.

à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides, que le nom d'hôpital effraie, et qui finiraient leurs jours sans rougir dans des communautés instituées sous un autre nom ; tout le monde le dit, et personne n'a encore essayé de changer des monasteres onéreux à l'état en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'Essai sur les mœurs a été en ce point l'organe de la voix publique ; il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, et diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talents, et qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public et à soi-même. Qu'eût-ce été si Corneille, Racine, Moliere, La Fontaine, et tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpus !

XIIe REMARQUE.

Des croisades.

Les croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie : un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer ; et s'ils réussissaient ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades celle que saint Louis fit

en Égypte fut la plus mal conduite; et celle qu'il fit en Afrique, la moins convenable : elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puisqu'on y avait fait mourir leur Dieu; ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puisque cette race n'y habitait plus; pays d'ailleurs dépeuplé et stérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les musulmans, puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les désoler par leurs incursions; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople, dépouillés auparavant par les croisés mêmes, pouvaient seuls avoir quelques droits, et sur lequel les croisés n'avaient seulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inséré, dans la nouvelle Histoire de France par M. l'abbé Véli, un passage dans lequel on accuse l'auteur de l'Essai sur les mœurs d'avoir inventé que saint Louis entreprit la croisade contre Tunis pour seconder les vues ambitieuses et intéressées de son frere Charles d'Anjou, roi des deux Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait, qui est très précieux dans l'histoire de l'esprit humain; ce fait se trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie; il est transcrit dans l'Histoire universelle de Delislé, tome III, page 295; on le voit en propres mots dans Mézerai, sous l'année

1769 : « Quant au saint roi, dit-il, il tourna son « entreprise sur le royaume de Tunis, par deux « motifs ; l'un qu'il lui semblait que la conquête « de ce pays-là lui frayerait le chemin à celle de « l'Égypte, sans laquelle il ne pouvait garder la « Terre-sainte ; l'autre que *son frere l'y portait*, « à dessein de rendre ces côtes d'Afrique tribu« taires de son royaume de Sicile, comme elles « l'avaient été du temps de Roger, prince nor« mand ». Rapin de Thoiras dit expressément la même chose dans le régne de Henri III, roi d'Angleterre.

Il n'est donc que trop vrai que la simplicité héroïque de Louis le rendit la victime de l'ambition de son frere, qui devait être de cette croisade ; ce fut même une des raisons qui porta le barbare Charles d'Anjou à faire périr par la main du bourreau Conradin, héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche son cousin, et le prince Conrad, un des fils de l'empereur Frédéric II : il crut qu'il était de sa politique de se souiller d'une action si honteuse, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un saint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il si saint ? il n'était question que d'aller gagner des dépouilles et la peste sur les ruines de Carthage.

Saint Louis partit sous ces funestes auspices, et son frere n'arriva qu'après sa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entreprise était beaucoup plus périlleuse que

sa premiere croisade, et ses troupes auraient péri dans les déserts de Barca aussi aisément que sur les bords du Nil.

L'auteur de l'Essai sur les mœurs sait très bien que Guillaume de Nangis, qui écrivait l'histoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou soldan de Tunis, avait grande envie de se faire chrétien, et qu'il fit espérer au roi par plusieurs lettres sa conversion prochaine. Le même Guillaume croit bonnement que saint Louis alla vîte mettre à feu et à sang les états de ce prince mahométan, pour l'attirer par cette douceur à la religion chrétienne. Si c'est là une maniere sûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime *contrains-les d'entrer* était admise dans la politique comme dans la théologie, et qu'on traitait les musulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de Guillaume; non qu'on le regarde comme un historien infidele, mais comme un esprit fort simple, qui, quarante ans après la mort de saint Louis, écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'église, sont des contes qu'on peut mettre avec les fables du Vieux de la montagne, et de la couronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques; mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que saint Louis aurait bien mieux fait de

gouverner en paix ses états, que d'aller exposer au fer des Africains et à la peste sa fille, sa bru, sa belle-sœur, et sa niece, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé Véli, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'Essai sur les mœurs, l'a copié dans quelques endroits, et qu'il aurait pu le citer; de même que le P. Barre, dans son Histoire d'Allemagne, a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'histoire de Charles XII : on est obligé d'en avertir, parceque, lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile au bout de quelque temps de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIII[e] REMARQUE.

De Pierre de Castille, dit le Cruel.

Pierre-le-Cruel se vengeait avec barbarie; j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi, persécuté pas ses freres bàtards, par sa femme même; soutenu, à la vérité, par le Prince noir, le premier homme de son temps, mais ayant nécessairement la France contre lui, puisqu'il était protégé par l'Anglais; opprimé enfin par un ramas de brigands, et assassiné par son frere bâtard; car il fut tué étant désarmé; et ce Henri de Transta-

mare, assassin et usurpateur, a été respecté des historiens, parcequ'il a été heureux.

A la bonne heure que ce Pierre ait emporté au tombeau le nom de Cruel; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr Conradin et le duc d'Autriche sur l'échafaud? et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe?

XIVe REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le Mauvais.

On convient que Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très mauvais; que don Pedre, roi de Castille, surnommé le Cruel, méritait ce titre. Mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie il y avait chez les princes tant de douceur et de générosité. Le roi de France Jean, surnommé le Bon, commença son regne par faire tuer le comte d'Eu, son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne don la Cerda, son favori, et l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frere Charles, roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang, souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son perc des provinces de Champagne et de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois, et d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de

France. La colere lui fait commettre un crime atroce; il fait assassiner le connétable la Cerda; et ce qui est encore triste, c'est qu'il obtient par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait Jean-le-Bon après cette réconciliation publique? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin et quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers, on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais: mais, comme roi de Navarre, n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité? Et si, en qualité de comte d'Evreux et de prince du sang, il ne pouvait sans félonie négocier à l'insu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait de traités particuliers avec les puissances voisines. En quoi donc Charles-le-Mauvais est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres? Plût à Dieu que ce titre n'eût convenu qu'à lui!

On prétend qu'il a empoisonné Charles V: où en est la preuve? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'isle de Chypre à venir empoisonner le roi de France: on voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs; mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

XVe REMARQUE.

Des querelles de religion.

On a vu que depuis le pape Grégoire VIII jusqu'à l'empereur Charles-Quint les querelles de l'empire et du sacerdoce ont bouleversé l'un et l'autre. Depuis Charles-Quint jusqu'à la paix de Westphalie les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne; le même fléau a désolé l'Angleterre depuis Henri VIII jusqu'au temps du roi Guillaume, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands depuis François II jusqu'à la mort de Henri IV; et cette mort, toujours sensible aux cœurs bien faits, a été le fruit de ces querelles : il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur Henri IV devait secouer le joug de la papauté, au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de Grégoire VII; si Charles-Quint, après avoir pris et saccagé Rome, devait régner dans Rome, et se faire protestant; et si Henri IV, roi de France, pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits ont su qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur Henri IV avait un trop violent parti contre lui, et n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. Charles-

Quint l'était; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. Pour le roi de France, Henri-le-Grand, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa, quelque humiliation qui y fût attachée : la reine Elisabeth, qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, Philippe II, et les papes; il fallut plier : la facilité de son caractere se joignit à la nécessité où il était réduit. Un Charles XII, un Gustave-Adolphe eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques, et Henri IV avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suede ou d'Angleterre si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. Henri IV fut assassiné malgré son abjuration, comme Henri III malgré ses processions : tant la politique est impuissante contre le fanatisme!

La seule arme contre ce monstre c'est la raison; la seule maniere d'empêcher les hommes d'être absurdes et méchants, c'est de les éclairer : pour rendre le fanatisme exécrable il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre humain qui puissent dire : « Vous éclairez trop les hommes, « vous écrivez trop l'histoire de leurs erreurs ». Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer? Quoi! vous dites que les temps du jacobin

Jacques Clément ne reparaîtront plus? Je l'avais cru comme vous; mais nous avons vu depuis les Malagrida et les Damiens. Et ce Damiens (1), auquel personne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à son premier (2) interrogatoire? ces propres mots: « C'est à cause de la religion »; qu'a-t-il déclaré à la question (3)? » C'est ce que j'entendais dire à tous « ces prêtres: j'ai cru faire une œuvre méritoire « pour le ciel ». Il est évident que ce furent les billets de confession qui produisirent ce parricide. Quels billets! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans? non, on n'a pas toujours commis un parricide par année; mais qu'on me montre dans l'histoire, depuis Constantin, un seul mois où les disputes théologiques n'aient pas été funestes au monde.

XVIe REMARQUE.

Du protestantisme, et de la guerre des Cévenes.

Dans l'histoire de l'esprit humain le protestantisme était un grand objet: on voit que c'est le pouvoir de l'opinion, soit vraie, soit fausse, soit sainte, soit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de siecles. Quelques protestants

(1) Voyez le Précis du siecle de Louis XV.
(2) Page 4 du Procès de Damiens, in-4°.
(3) Page 405.

ont reproché à l'auteur de l'Essai sur les mœurs de les avoir souvent condamnés; et quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compassion pour les protestants. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juste milieu qui ne satisfait que les esprits modérés.

Il est très vrai que par-tout et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêcherent furent persécutés et livrés aux supplices. Ceux qui s'éleverent en Europe contre l'église de Rome compterent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du second siecle en compterent de la leur quand ils s'éleverent contre le culte de l'empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs; les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs : à la bonne heure; mais ils souffraient, ils mouraient véritablement les uns et les autres; ils étaient tous les victimes de leur persuasion. Les juges qui les envoyerent à la mort avaient la même jurisprudence; ils condamnaient par le même principe; ils faisaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines et humaines : tout est parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le sénat romain, le concile de Constance jugeaient de la même maniere; les condamnés marchaient au supplice avec la même intrépidité : Jean Hus et Jérôme de Prague en eurent autant que saint Ignace et saint Polycarpe: il n'y a de différence entre eux que la cause; et il y a cette différence entre leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs dieux, et que les chrétiens

étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens, leurs freres, qui adoraient le même Dieu.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens et les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encore absolument égale de part et d'autre ; si c'est le zele, ce zele est encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très injustes les païens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, et il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il est constant que ceux qui se dirent réformés en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent ; car ce ne fut qu'après le massacre de Vassi qu'ils prirent les armes.

On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage fit vers les Cévenes, sous Louis XIV, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs femelles et leurs petits ; ils déchirerent les chasseurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs : les uns disent que le meurtre de l'abbé du Chaila, chef des missions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé ; les autres, pour délivrer plusieurs enfants qu'il avait enlevés à leurs parents afin de les instruire dans la foi catholique : ces deux causes peuvent avoir concouru, et l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le soulèvement qui causa tant de crimes, et qui attira tant de supplices

Après la paix de Rysvick, Orange, où régnait encore la religion protestante, appartenant à Louis XIV, plusieurs habitants du Languedoc y allerent chanter leurs psaumes, et prier Dieu dans leur jargon: à leur retour on en prit cent trente, hommes et femmes, qu'on attacha deux à deux sur le chemin; les plus robustes, au nombre de soixante et dix, furent envoyés aux galeres.

Bientôt après un prédicant, nommé Marlié, fut pendu avec ses trois enfants, convaincu d'avoir prèché sa religion, et d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche: on en tua dix-huit dans le diocese d'Uzès; et trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfants dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort, elles avaient en effet désobéi aux nouveaux édits; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne désobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient? Il faut absolument, ou convenir que les juges romains firent très bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très mal de pendre les protestants; car et protestants et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes: on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocents ou également coupables.

Enfin les chrétiens persecutés par Maximin égorgerent après sa mort son fils, âgé de dix-huit ans, sa fille, âgée de sept, et noyerent sa veuve dans l'Oronte; les protestants, persécutés par l'abbé du Chaila, le massacrerent. Ce fut là l'origine de la

guerre horrible des Cévenes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution : il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se souleve contre ses magistrats et les égorge, quand il n'est pas poussé à bout. Mahomet lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre ; et peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir Mahomet.

On ne peut, dans un Essai sur les mœurs, entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces : le genre humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

Il sera utile que dans les histoires particulieres on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de Sylla et d'Octave, par exemple, n'approcherent pas des massacres des Cévenes ni pour le nombre ni pour la barbarie ; elles sont seulement plus célebres, parceque le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages et des cavernes d'Anduze ; et Sylla, Antoine, Auguste, en imposent plus que Ravenel et Castagnet : mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent Fléchier, qui était évêque de Nismes dans ces temps funestes ; il écrit, en 1704 : « Plus « de quatre mille catholiques ont été égorgés à la « campagne, quatre-vingts prêtres massacrés, deux « cents églises brûlées ». Il ne parlait que de son

diocese; les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices; et les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le *Siecle de Louis XIV* plus de quarante mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes; et, ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant Dieu, pas un qui montrât la moindre faiblesse; hommes, femmes, enfants, tous expirerent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyants, au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sacrifient leur sang et leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de soumettre l'esprit d'un persuadé.

XVIIe REMARQUE.

Des lois.

L'OPINION a fait les lois. On a insinué assez, dans l'Essai sur les mœurs, que les lois sont pres-

que par-tout incertaines, insuffisantes, contradictoires. Ce n'est pas seulement parcequ'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie inventée par les hommes est vraie dans toutes ses parties; la physique expérimentale est vraie; les premiers principes métaphysiques même, sur lesquels la géométrie est fondée, sont d'une vérité incontestable, et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconséquentes, c'est qu'elles ont été presque toutes établies sur des besoins passagers, comme des remedes appliqués au hasard, qui ont guéri un malade, et qui en ont tué d'autres. . . .

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes, et ces provinces ayant encore été partagées en cantons non seulement indépendants, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été opposées et le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni: ce qui est vrai et bon au-deçà d'une riviere, est faux et mauvais au-delà; et, comme on l'a déja dit, on change de lois dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le paysan de Brie se moque de son seigneur; il est serf dans une partie de la Bourgogne, et les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs pays où les lois sont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme; et cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'est guere que dans un petit état qu'on peut établir aisément des lois uniformes. Les machines réussissent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin, quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout; et il faut recommencer, comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce, qui fut accordé à Louis XII, roi de France, par l'incestueux pape Alexandre VI, fut refusé par Clément VII au roi d'Angleterre, Henri VIII; et l'on verra comment Alexandre VII permit au régent de Portugal, Alfonse, de ravir la femme de son frere, et de l'épouser du vivant de ce frere.

Tout se contredit donc, et nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit dans l'Essai sur les mœurs qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale. Les hommes ne peuvent faire que des lois de convention : il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La seule loi fondamentale et immuable qui soit chez les hommes est celle-ci, Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'est que cette loi est de la nature même; elle ne peut être arrachée du cœur humain. C'est de toutes les lois la plus mal exécutée; mais elle s'éleve toujours contre celui qui la transgresse : il semble que Dieu l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort, et pour empêcher le genre humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane, et par la théologie scholastique.

XVIIIe REMARQUE.

Du commerce et des finances.

La Hollande presque submergée, Gênes qui n'a que des rochers, Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain, eussent été des déserts, ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce.

Venise, dès le quatorzieme siecle, devint par cela seul une puissance formidable; et la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Espagne sous Philippe II, qui avait à la fois le Mexique et le Pérou, et ses établissements en Afrique et en Asie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes?

Il est presque incroyable, mais il est avéré que l'Espagne seule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzieme siecle jusqu'au commencement du dix-huitieme, la valeur de cinq milliars de piastres, en or et en argent, qui font vingt-cinq milliars de nos livres: il n'y a qu'à lire don Ustaris et Navarette pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'est beaucoup plus d'especes qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de Christophe Colomb. Tout pauvre homme de mérite qui saura penser peut faire là-dessus ses réflexions; il sera consolé quand il saura que de tous ces trésors d'Ophir il ne reste pas aujourd'hui en Espagne cent millions de piastres et autant en orfévrerie. Que dira-t-il quand il lira,

dans don Ustaris, que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent? il croira peut-être que Rome la sainte est plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des Crassus et des Lucullus. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir; mais n'ayant pas su être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont su l'être, elle a perdu par son ignorance et par sa paresse tout cet argent que lui ont produit ses mines de la daterie, et sur-tout ce qu'elle pêchait si aisément avec les filets de S.-Pierre.

L'Espagne ne laissa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des trésors de l'Amérique; Philippe II en jouit presque seul pendant plusieurs années: les autres souverains de l'Europe, à commencer par l'empereur Ferdinand, son oncle, étaient devant lui à-peu-près ce qu'étaient les Suisses devant le duc de Bourgogne lorsqu'ils lui disaient, « Tout ce que nous avons ne vaut pas les éperons de « vos chevaliers. »

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie universelle, si on pouvait l'acheter avec de l'or, et la saisir par l'intrigue; mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une isle; un prince d'Orange, simple comte de l'empire, et sujet du marquis de Malines; Henri IV, roi mal obéi d'une partie de la France, persécuté dans l'autre, manquant d'argent, et ayant pour toute armée quelques gentilshommes et son courage, ruinerent le dominateur des deux Indes.

Le commerce, qui avoit pris une nouvelle face à la découverte du Cap de Bonne-Espérance, et à

celle du nouveau monde, en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparerent des isles qui produisent les épiceries, et fonderent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande et l'Angleterre. La France, qui profite toujours tard des connaissances et des entreprises des autres nations, arriva la derniere aux deux Indes, et fut la plus mal partagée: elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de Louis XIV; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencerent à connaître de nouveaux besoins qui rendirent le commerce de quelques nations, et sur-tout celui de la France très désavantageux. Henri IV déjeûnait avec un verre de vin et du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de tabac: sa femme et ses maîtresses avaient très peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perse, de la Chine, et des Indes. Si l'on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamants que Catherine de Médicis; que la Martinique, Moka et la Chine fournissent le déjeûner d'une servante, et que tous ces objets font sortir de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses pour réparer cette perte continuelle: on sait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ses richesses, mais

pour diminuer ses dépenses ; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux, ceux qui ne possedent pas les denrées demandées par ces besoins doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible : or ce qu'on achete aux Indes de la premiere main coûte moins, sans doute, que si les Anglais et les Hollandais venaient le revendre ; presque toutes ces denrées se paient en argent. Il ne s'agissait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins, et de chercher à se dédommager, dans l'Allemagne et dans le nord, des dépenses immenses qu'on faisait sur les côtes de Coromandel : mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde ; leur frugalité et leur industrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'est, comme on l'a dit, d'y arriver la derniere : elle trouve des rivaux puissants déja maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs et des omras, et les payer ou les battre : aussi les Portugais, et après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde : les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrieres ; et il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que quand Louis XIV eut établi sa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville, et écraserent la compagnie. Elle renaquit des débris du système, et fit voir que la confusion

pouvait quelquefois produire l'ordre; mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, et que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix, mais on sait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux; la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, et point d'argent.

Elle agissait dans l'Inde en souveraine; mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle, et plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand mogol, qui est si puissant, laisse des négociants d'Europe se battre dans son empire et en dévaster une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, et celui de Baïonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliars de nos livres: c'est beaucoup plus qu'il n'y a d'especes dans ces deux états. C'est un des efforts de l'esprit humain, dans ce dernier siecle, d'avoir trouvé le secret de devoir plus qu'on ne possede, et de subsister comme si l'on ne devait rien.

Chaque état de l'Europe est ruiné après une guerre de sept ou huit années: c'est que chacun a plus fait que ses forces ordinaires ne comportent. Les états sont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun veut aller au-delà de son pouvoir. On a souvent demandé ce que deviennent tous ces

trésors prodigués pendant la guerre ; et on a répondu qu'ils sont ensevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille personnes jouissent en paix de leurs fortunes immenses, dans le temps que le reste des hommes est obligé de gémir sous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre est le seul pays où des particuliers se soient enrichis par le sort des armes ; ce que de simples armateurs ont gagné par des prises, ce que l'isle de Cuba et les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, passe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treizieme et quatorzieme siecles.

Lorsque les fortunes de tant de particuliers se sont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, et surtout par le luxe, devenu alors nécessaire, et qui remet dans le public tous ces trésors enfouis pendant quelques années ; alors cette énorme disproportion cesse, et la circulation est à-peu-près la même qu'elle était auparavant. Ainsi les richesses cachées dans la Perse, et enfouies pendant quarante années de guerres intestines, reparaîtront après quelques années de calme, et rien ne sera perdu : telle est dans tous les genres la vicissitude attachée aux choses humaines.

XIXe REMARQUE.

De la population.

Dans une nouvelle Histoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France dans le temps de Philippe de Valois; or on entend par *feu* une famille, et l'auteur entend par le mot de *France*, ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait, à quatre personnes par feu, trente-deux millions d'habitants; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside, imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cent mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume rénferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi, suivant la supputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle est, aurait monté à sept millions cinq cent mille. A quoi ajoutant probablement cinq cent mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement, on trouverait aisément les huit millions de feux, et au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes; mais, par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres

où j'ai été, et dans celle que j'habite, je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi, supposé que l'état de 1328 soit juste, il faudra nécessairement conclure que la France, telle qu'elle est aujourd'hui, contenait du temps de Philippe de Valois trente-six millions d'habitants.

Or dans le dernier dénombrement fait en 1753 sur un relevé de tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cent cinquante mille quatre cent quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cent soixante et dix-sept mille deux cents habitants. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, et sept cent mille ames au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque maniere quon s'y prenne, soit qu'on porte avec l'auteur de la nouvelle Histoire de France les feux à trois, à quatre, ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitants est diminué de plus de moitié depuis Philippe de Valois.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de Philippe de Valois fut fait : ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, l nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans, au huitieme; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitants; et, en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule

personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi Charles V, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation; et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit; et il est très probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de Philippe de Valois quand on comptait deux millions cinq cent mille feux dans ses domaines.

Au reste j'ai toujours pensé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitants, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme*, attribuée au maréchal de Vauban, et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendants à la fin du dernier siecle. Si je me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions, et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubuer, dans sa géographie, ne donne à l'Europe que trente millions d'habitants. Il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possede que soixante et douze millions d'habitants; mais par le dernier dénombrement rapporté par le

P. du Halde, on compte ces soixante et douze millions sans y comprendre les vieillards, les jeunes gens au-dessous de vingt ans, et les bonzes ; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et nous dépeuplons la terre un peu au hasard ; tout le monde se conduit ainsi : nous ne sommes guere faits pour avoir une notion exacte des choses ; l'*à-peu-près* est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces, et nous y rions ; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cent quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le P. Peteau, jésuite, que la famille de Noé avait produit un bi-milliar, deux cent quarante-sept milliars, deux cent vingt-quatre millions, sept cent dix-sept mille habitants en trois cents ans. Le bon prêtre Peteau ne savait pas ce que c'est que de faire des enfants, et de les élever. Comme il y va!

Selon Cumberland, la famille ne provigna que jusqu'à trois milliars, trois cent trente millions, en trois cents quarante ans ; et selon Whilston, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cents trente-six habitants.

Il est difficile d'accorder ces comptes et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entre-

prise a dérangé des cerveaux qui d'ailleurs auraient eu des lumieres utiles aux hommes.

Les auteurs de l'Histoire universelle d'Angleterre disent « qu'on est généralement d'accord qu'il y a à « présent environ quatre mille millions d'habitants « sur la terre ». Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre humain en quatre cents ans augmente toujours du double; ce qui est bien contraire au relevé fait sous Philippe de Valois, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si, au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de freres sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à-peu-près combien ce petit globule contient de lieues quarrées habitées sur sa surface; je dirais, La surface du globe est de vingt-sept millions de lieues quarrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivieres, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité : ce calcul est très modéré, et nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieues quarrées, l'Espagne, cent soixante, la Russie, quinze, la Tartarie, dix, la Chine, environ mille : prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cent millions de vos freres, soit basanés, soit negres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la

terre ait en effet un si grand nombre d'habitants ; et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'Histoire universelle vous donnent si libéralement. Et puis qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes sur la terre ? l'essentiel est que cette pauvre espece soit le moins malheureuse qu'il est possible.

XXe REMARQUE.

De la disette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizieme siecle par la disette d'historiens ; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve, dans la Bibliotheque de Le Long, dix-sept mille quatre cent quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes ; et depuis environ quarante ans que cette bibliotheque fut imprimée il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matiere.

Il en est à-peu-près de même en Allemagne, en Angleterre, et en Italie.

On se perd dans cette immensité ; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent

n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans, tels que ceux de Gatien de Courtilz. Les histoires secretes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses; mais les auteurs qui ont gouverné l'état du fond de leur cabinet le sont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testaments des princes, et ceux des hommes d'état; c'est ainsi que nous avons eu les testaments du maréchal de Belle-Isle, du cardinal Albéroni, du duc de Lorraine, des ministres Colbert et Louvois, du maréchal de Vauban, des cardinaux de Mazarin et de Richelieu.

Le public fut trompé long-temps sur le testament du cardinal de Richelieu; on crut le livre excellent, parcequ'on le crut d'un grand ministre. Très peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les méprises, ni les erreurs, ni les anachronismes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il est signé d'une maniere dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'Aubéri, qui écrivait la vie du cardinal de Richelieu par ordre de sa niece, traita le testament de livre apocryphe et supposé, de livre indigne de son héros, indigne de toute croyance. Aubéri était à la source, il avait en main tous les papiers; il n'y a pas assurément de témoignage plus fort que le sien.

Le savant abbé Richard, l'auteur des Mélanges de Vigneul-Marville, Charles Ancillon, la Monnaie, pensèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé, *les Mensonges imprimés*, toutes les raisons qui doivent faire penser que ce testament politique est l'ouvrage d'un faussaire.

Comment en effet un ministre tel que le cardinal de Richelieu eût-il laissé au roi Louis XIII un legs si important, sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque, sans qu'il eût été déposé dans les archives, sans qu'on en eût parlé, sans qu'on en eût la moindre connaissance? Est-il possible qu'un premier ministre eût laissé à son roi un plan de conduite, et que dans ce plan il n'y eût pas un mot sur les affaires qui intéressaient alors le roi et toute l'Europe, rien sur la maison d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien sur le duc de Veimar, rien sur l'état présent des calvinistes en France, pas un mot sur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster, puisqu'on y suppose la paix faite; et le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raisons déja alléguées, qui vengent le cardinal de Richelieu de l'imputation d'un si mauvais ouvrage.

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues, parcequ'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux et éclairé, qui se crut obligé d'écrire, il y a

quelques années, contre notre opinion, s'est réduit à dire : « Je pense que le plan est du cardinal, mais « qu'il est possible, et même vraisemblable, qu'il « n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage. »

S'il ne l'a ni écrit ni dicté, il n'est donc point de lui ; et celui qui l'a signé d'une maniere dont le cardinal de Richelieu ne signa jamais, n'était donc qu'un faussaire. Nous n'en voulons pas davantage : se trompera qui voudra.

XXIe REMARQUE.

Questions sur l'histoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables ? ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition, ou l'intérêt ?

Tout ce qu'Hérodote nous conte des premiers rois d'Egypte et de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de Romulus et de Rémus, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de Pharamond et de Childeric, et d'une Bazine, femme d'un Bazin de Thuringe, et d'un capitaine romain, nommé Giles, élu roi de France avant qu'il y eût une France, et d'un écu coupé en deux, dont on envoya la moitié à Childeric pour le faire revenir de Thuringe, etc., etc., etc., etc., ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté ?

Les fables concernant les oracles, les divina-

tions, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition?

Les fables, comme la donation de Constantin au pape Silvestre, les fausses décrétales, la derniere loi du code théodosien, ne sont-elles pas dictées par l'intérêt?

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs : je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape? encore moins; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand lama. Par qui furent-ils donc institués? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparerent, au treizieme siecle, de ce droit négligé par les autres princes: et c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent; les lois et les temps les confirment jusqu'à ce que d'autres temps et d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent avec le temps supérieurs aux électeurs, à tous les princes, et égaux aux rois : c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquents. Je trouve dans plusieurs histoires d'Allemagne que le dauphin de France, qui fut depuis le roi Charles V, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur Charles IV: il fut précédé par le cardinal d'Albe, qui était le cardinal de Périgord, arriere-vassal du roi son pere; je dis arriere-vassal, car les Anglais avaient le Périgord: ce cardinal passa avant le dauphin à la diete de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée; il mangea

seul à une table fort élevée, avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit Trithème dans sa Chronique du monastere d'Hirsauge. Cela prouve que les princes ne doivent guere voyager hors de chez eux, et qu'un cardinal, légat du pape, était alors au moins la troisieme personne de l'univers, et se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement; on écrit encore tous les jours: c'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les origines le sont. L'usage tient lieu de tout, et la force change quelquefois l'usage. Chacun allegue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés: mais si aujourd'hui le châtelet de Paris faisait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau et à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, et payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de Charles VI, en 1408?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, et de lui donner le fouet, culottes bas, dans les écoles publiques, en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à Philippe-Auguste?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée? Dans quelle année les barons, qui ren-

daient la justice dans le parlement de Paris, cesserent-ils de s'y trouver, et abandonnerent-ils la place aux hommes de loi?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie et d'Allemagne? A commencer par le sacre des rois de France, n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie? et les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguerent les Gaules et l'Italie? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne, et semblables facéties, sont d'origine française: mais ce ne sont point là des usages ecclésiastiques; ce sont des abus de quelques églises; et d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone, où l'on conserva l'âne qui y était venu de Jérusalem, et dont on fit la fête.

VIII. Toute industrie en France n'a-t-elle pas été très tardive? et depuis le jeu des cartes, reconnu originaire d'Espagne par les noms de *spadilles*, de *manilles*, de *codilles*, jusqu'au compas de propotion, et la machine pneumatique, y a-t-il un seul art qui ne lui soit étranger? Les arts, les coutumes, les opinions, les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde?

FIN DU HUITIEME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE HUITIEME VOLUME.

REMARQUES DE L'ESSAI SUR LES MOEURS, etc.

FIN DE LA TABLE.

